VOLUME VI. NUMERO 18.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON JEUDI 9 FEVRIER, 1911. — FONDE EN 1905

NOTRE CONCOURS D'ABONNEMENTS

LE CONCOURS D'ABONNEMENTS DU "COURRIER DE L'OUEST PROVOQUE UN INTERET GENERAL. UN GRAND SUCCES EN PERSPECTIVE.

L'intérêt et la sympathie soulevés par l'annonce de notre concours d'abonnements, ont dépassé notre attente.

De toutes les localités de langue française des prairies, des provinces de Québec et d'Ontario, et même de Colombie anglaise et des Etats-Unis, nous avons reçu de nombreuses lettres de félicitations et d'encouragement.

Il nous a été tout particulièrement agréable de constater que nos lecteurs ont su apprécier les mobiles qui nous font désirer de se voir s'étendre, avec une circulation plus grande, notre champ d'action en faveur de la colonisation française des provinces de l'Ouest.

Les prix superbes, que nous offrons à tous nos amis qui veulent bien collaborer à notre oeuvre en nous recrutant des abonnés nouveaux, rendront la lutte très active entre les nombreux concurrents. Beaucoup ont jeté leur dévolu, qui sur le piano, qui sur le lot, et chacun entend bien s'assurer l'un de ces prix magnifiques en commençant de suite une campagne serrée.

Nous tenons à le bien faire remarquer à nos lecteurs: le concours que nous ouvrons n'est point basé sur une chimérique attribution de hasard, nos magnifiques prix sont une prime au labeur et à la volonté.

Tous ceux que ne rebute point un léger effort peuvent donc légitimement espérer une récompense.

Notre concours n'est ouvert que depuis trois jours et certains concurrents nous ont déjà fait parvenir de nouveaux abonnements.

Dès que le concours battra son plein, dans une semaine ou deux, nous publierons un tableau des concurrents indiquant, jusqu'à date, la position respective dans laquelle ils se trouvent. Chacun pourra donc se rendre compte du résultat de ses efforts et puiser ainsi une nouvelle ardeur.

Nous publions, à la troisième page de ce numéro, les conditions détaillées de notre grand concours; nous y renvoyons les lecteurs qui n'en auraient pas encore pris connaissance.

CE QUE SERA L'IMMIGRATION CANADIENNE-FRANCAISE

Un premier convoi de 400 colons arrivera en Alberta dans quelques jours.

M. L. H. Maillet, agent de publicité du gouvernement provincial d'Alberta, nous écrit que, selon toutes apparences, l'immigration canadienne-française en Alberta sera particulièrement abondante cette année.

Depuis quelques semaines M. Maillet fait une active campagne de propagande en faveur de la colonisation de nos fertiles prairies d'Alberta, et il a été assez heureux dans ses efforts pour décider près de quatre cents des nôtres à se joindre à la première excursion de printemps à destination d'Alberta.

Les nouveaux colons partiront de Montréal à la fin de cette semaine.

Depuis un an que M. Maillet s'occupe de colonisation, ses efforts ont été tout particulièrement fructueux, et il a établi un grand nombre de colons dans les régions de Végreville et de Vermilion.

Les tramways suburbains

LA COMPAGNIE FERAIT COMMENCER LES TRAVAUX AU PRINTEMPS.

La construction des voies ferrées du réseau de tramways suburbains qui doit relier Edmonton à tous les centres de quelque importance, situés dans un rayon de 20 à 30 milles, commencera fort probablement dès la fonte des neiges.

Dans le but d'arrêter un programme définitif de travaux pour cette année, M. Raymond Brutinel, gérant-général, est parti aujourd'hui pour Montréal, où il doit conférer avec les autorités de la compagnie. On prévoit que dès son retour il sera en mesure de faire des déclarations définitives en ce qui concerne les voies ferrées qui seront construites cette année.

St-Albert, étant la base des opérations de la compagnie, le premier tronçon de voie établi sera celui reliant Edmonton à St-Albert. Des voitures seront très probablement mises en circulation sur cette ligne avant la fin de l'année.

Les opérations préliminaires sont à peu près terminées. Le contrat entre la ville et la compagnie a été conclu; le bill pour les lignes suburbaines a été adopté par le parlement provincial; le droit de passage d'Edmonton à St-Albert est chose conclue et l'on croit que la question du terminus à Edmonton sera réglée prochainement.

Il est dans l'intention de la compagnie, lorsque le tronçon Edmonton-St-Albert sera construit, d'établir une voie ferrée circulaire reliant Namayo et le Fort Saskatchewan à la Capitale.

Les projets de la compagnie comportent l'établissement d'un réseau d'une longueur totale de 400 milles.

Nos compatriotes au Montana

UNE INTERESSANTE CONVERSATION AVEC LE DR. H. MAILLET.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, cette semaine, l'un de nos sympathiques compatriotes de La Butte, Mont.,M. le docteur Herbert Maillet.

Le Dr. Maillet, qui est le frère de M. L.H. Maillet, agent de colonisation pour l'Alberta, accomplit actuellement un grand voyage à travers les Etats-Unis et le Canada.

Au cours de la conversation que nous avons eue avec lui,notre compatriote nous a donné de forts intéressants détails sur la colonie canadienne-française de La Butte. Nos lecteurs n'apprendront certes pas sans quelque surprise que le nombre des Canadiens-Français, demeurant dans l'Etat du Montana, est de plus de 13,000. Dans la ville même de La Butte, la colonie, formée par nos compatriotes, est d'environ 3,000. Plusieurs d'entre eux sont parvenus à se créer de fortes belles situations, et ont conquis l'estime et la sympathie de leurs concitoyens de langue anglaise.

Les Canadiens-Français, fidèles à leurs traditions en quelqu'endroit du globe qu'ils se trouvent, ont fondé une société St-Jean-Baptiste, à La Butte, qui compte plus de 350 membres. Le 24 juin dernier, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, cette société avait organisé une fête superbe. Une procession de plus de 2,000 des nôtres, comprenant les traditionnels chars allégoriques, défila dans les principales rues de la ville, au milieu de la curiosité sympathique d'une cinquantaine de milliers de spectateurs. Le soir, un grand bal avait lieu au jardin public spécialement mis à la disposition de la société St-Jean-Baptiste par la municipalité. Le gouverneur de l'Etat du Montana et le maire de La Butte, assistaient au bal.

Le matin, il y eut grand'messe et sermon en français à l'église catholique; durant le cours de l'après-midi, il y eut des discours de circonstance et on lut un télégramme de Sir Wilfrid Laurier, regrettant de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la société par suite de son voyage dans l'Ouest dont la date ne pouvait être ni avancée, ni reculée.

Le Dr. Herbert Maillet nous parla ensuite de la bonne entente et de l'harmonie qui règnent entre les Canadiens-Français de La Butte.

Ce fut sur ces paroles réconfortantes pour notre patriotisme canadien-français que nous primes congé de notre aimable interlocuteur.

Le Dr. Maillet est originaire de La Butte, où son père, l'un des premiers pionniers, arriva dès 1856. Ancien chef de clinique de l'Hôpital St-Joseph, de Paris, où il fit la majeure partie de ses études médicales, le Dr. Maillet s'est créé une enviable position à La Butte, grâce à son talent et à son travail.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 2 février.

Décidément l'opposition ne respecte plus personne du moment qu'il s'agit de critiquer quelqu'un qui a, de près ou de loin, quelque chose à faire avec le gouvernement. A peine revenu d'un voyage à Washington où, grâce à son énergie, il a réussi à obtenir des avantages considérables pour le Canada, l'Hon. M. Fielding s'est en effet, vu sans rime ni raison, en butte aux attaques de la gauche.

On se rappelle que, l'année dernière, le ministre des finances reçut de ses amis un cadeau en argent destiné à lui assurer, pour le reste de ses jours, une aisance bien méritée, par suite des services qu'il a rendu à son pays depuis qu'il détient un portefeuille dans le cabinet Laurier. Ce cadeau eut le don, au cours de la dernière session, de provoquer l'ire de la gauche, bien que plusieurs chefs conservateurs fussent au nombre des souscripteurs.

Le débat sur cette question fut, cependant de courte durée. On le pensait enterré pour de bon. Il devait en être autrement, et aujourd'hui, M. Boyce, député conservateur d'Algoma, a cru bon de la ramener sur le tapis en insinuant que sur la liste des souscripteurs figurait pour une somme de $2,500, le nom de W. R. Travers, l'ancien gérant de la Farmer's Bank, aujourd'hui défunte. Cette insinuation est non seulement de mauvais goût, mais entièrement dénuée de fondement.

L'hon. M. Fielding n'a pas eu de peine à s'en laver et Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Fisher et plusieurs députés de la droite se sont chargés de remettre M. Boyce à sa place.

Cela n'a pas empêché MM. Lennoc et Foster d'insinuer, à l'égard du ministre des finances des choses que tout homme bien pensant, et que l'esprit de parti n'aveugle pas, n'hésiterait pas à répudier.

Le vote, pris tard dans la soirée, parle cependant par lui-même, et quoique strictement de parti, prouve que nombre de conservateurs, dont M. Monk, entre autres, se sont abstenus de voter.

En effet, c'est par une majorité de 55 voix que la résolution de M. Boyce a été rejetée et c'est par trois vigoureux hourras en l'honneur de M. Fielding que la députation ministérielle a salué ce résultat. Le ministre des Finances peut marcher le front haut, des attaques aussi mal fondées que celles de l'opposition sont jugées à leur juste valeur par tous ceux qui savent reconnaître le mérite où il se trouve...

M. Lancaster, député conservateur de Niagara et Lincoln a enfourché aujourd'hui son dada favori en demandant l'abolition du Sénat. Il y a trois ans que pour la première fois, M. Lancaster fit inscrire cette résolution au feuilleton de la chambre et depuis lors, chaque session il ramène invariablement cette question sur le tapis sans se soucier des rebuffades qu'il a essuyées en chaque occasion précédente.

L'année dernière la motion de M. Lancaster fut défaite par 21 voix; cette année il n'y a pas eu besoin de prendre de vote, deux ou trois voix seulement ayant fait entendre le oui traditionnel lorsque le président demanda à la chambre de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. L'opposition à cette mesure était trop évidente et M. Lancaster n'eut pas le courage d'insister pour demander l'appel nominal en conséquence le sénat continuera à vivre pour le plus grand bonheur des sénateurs et M. Lancaster devra se consoler en pensant que l'année prochaine il pourra de nouveau faire parler de lui en présentant une quatrième édition de sa résolution.

Les Ressources naturelles des provinces de l'Ouest

CE QUE DIT L'HON. A. L. SIFTON.

De retour à Edmonton, après une absence de trois semaines, durant laquelle il a assisté à la convention forestière de Québec, l'hon. A. L. Sifton, premier ministre d'Alberta, a fait les déclarations suivantes à l'un de nos confrères:

"Je crois que la remise, aux "provinces de l'Ouest, de la propriété de leurs ressources naturelles, n'est plus qu'une question "de temps. Dans un bref délai les "provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, se trouveront, sous ce rapport, les égales de la province d'Ontario."

L'accueil sympathique, qu'a rencontré dans l'est, la revendication de l'hon. Sifton, montre que la population reconnait la justesse des réclamations de l'Ouest.

Interrogé sur ce qu'il pense au sujet de la nouvelle convention tarifaire avec les Etats-Unis, le premier ministre s'est refusé à faire connaitre son opinion. Il croit néanmoins que l'accès libre, de nos produits agricoles, aux marchés américains, contribuera grandement à la prospérité de l'Ouest.

De passage à Ottawa, l'hon. Sifton a été informé par le ministre de l'Intérieur qu'un hall d'immigration serait établi au printemps, à Edson, de même qu'un bureau des terres. Un autre bureau des terres sera également établi à la Grande Prairie en prévision de l'afflux considérable de colons.

La Convention des producteurs de grain à Régina

Régina, 7.—La convention des producteurs de grain de Saskatchewan, qui réunit actuellement à Régina plus de cinq cents délégués, a condamné ce matin le bill ministériel des élévateurs et approuvé la conduite de M. Haultain qui demande que le gouvernement soit propriétaire des élévateurs. Les congressistes demandent également que le gouvernement possède et exploite les lignes de téléphone, qu'il abaisse les taux de transport par voie ferrée, qu'il confère aux municipalités le pouvoir de frapper d'une taxe spéciale les terres vacantes pour fins de spéculation; les revendications portent également sur l'exploitation gouvernementale des élévateurs centraux, du chemin de fer de la Baie d'Hudson, l'admission en franchise des instruments aratoires fabriqués aux Etats-Unis, le contrôle provincial des terrains carbonifères et des pouvoirs d'eau situés dans les limites de la Saskatchewan.

NOTRE MARINE NATIONALE

Ottawa, 7.— Le gouvernement a demandé des soumissions pour la construction de dix vaisseaux destinés à la marine canadienne. Ces vaisseaux consisteront en quatre Bristols et six torpilleurs. Les plans et les spécifications sont basés sur les plans reçus de l'amirauté, l'automne dernier. Ils consistent en ce qu'il y a de plus moderne dans la science navale. Les soumissions ne sont pas annoncées publiquement. Suivant la règle de l'amirauté, tous les détails de la construction des vaisseaux doivent être tenus secrets et il n'y a que les maisons dans lesquelles le gouvernement a confiance, et qui peuvent être des soumissionnaires de bonne foi, qui pourront y avoir accès. Des lettres ont été adressées à toutes les principales sociétés de construction navale d'Angleterre et duCanada qui sont en position de soumissionner, les invitant à prendre connaissance des plans et à déposer des soumissions. Tous les vaisseaux devront être construits au Canada. Les soumissions devront être faites avant le mois d'avril. Elles seront examinées par des experts du département naval et il s'écoulera probablement quelque temps avant qu'aucune d'elle soit acceptée.

Dépêches Télégraphiques

LE GRAIN EN SASKATCHEWAN.

Ottawa, 8.—Un télégramme, reçu aujourd'hui par le ministre de l'Intérieur, annonce que le trophée d'argent, d'une valeur de $1,500, offert pour le plus bel échantillon d'avoine, par le comité de l'exposition internationale agricole de Columbus, Ohio, a été gagné par M. Hill, de Lloydminster, Sask.

PESTE ET FAMINE.

Nankin, 7.—La situation est effroyable en Chine, on estime que d'ici au printemps plus d'un million de personnes succomberont à la peste et à la famine. Les gouvernements européens se sont émus de la situation et envoient des secours.

LE SULTAN TUE SES FEMMES.

Salonique, 8.—Le sultan déposé Abdul Hamid vient d'être incarcéré dans un asile d'aliénés après avoir tué deux de ses femmes avec une sauvagerie inouie. Abdud Hamid a opposé une résistance désespérée aux soldats chargés de l'arrêter.

2,500 VICTIMES A MANILLE.

Manille, 8.—Une éruption violente du voleau Teal s'est produite aujourd'hui; 2 torrents de lave ravagent le pays à 20 milles à la ronde. On estime le nombre total des morts à plus de 2,500.

LE PRESIDENT TAFT VEUT LA RATIFICATION DU TRAITE.

Washington, 8.—Le président Taft a fait déclarer au Congrès, par les sénateurs Crane et Carter, que le traité de réciprocité conclu avec le Canada devait être ratifié par les chambres. Au cas contraire le président Taft convoquera le Congrès pour une session supplémentaire dès l'ajournement de la session actuelle.

LA NEIGE DANS LES MONTAGNES.

Calgary, 8.—On signale plusieurs avalanches de neige dans les environs de Glacier. La voie du C.P.R. est obstruée en plusieurs endroits et le départ pour l'est du train transcontinental a été suspendu aujourd'hui à Vancouver. On croit que la voie sera déblayée dans quelques heures.

230,000 ACRES DE BLE D'HIVER

Winnipeg, 8.—D'après un rapport de l'agent des céréales de la compagnie du C.P.R., l'étendue actuellement ensemencée en blé d'hiver en Alberta, serait de 230,000 acres. L'an dernier l'étendue ensemencée en blé d'hiver était de 138,570 acres.

TROIS CHEFS D'ETAT A ROME.

Rome, 7.—On annonce ici que l'Empereur d'Allemagne viendrait le mois prochain à Rome, pour assister à la célébration du cinquantième anniversaire de la proclamation de Rome comme capitale de l'Union italienne.

On prétend qu'à cette occasion le président Fallières, et le roi de Norvège se rendraient également dans la ville éternelle. D'autre part il semble décidé que le roi Georges V ira à Rome après les fêtes du couronnement.

La situation en Saskatchewan

LA RARETE DU COMBUSTIBLE ET DU FOURRAGE REND LA SITUATION CRITIQUE EN SASKATCHEWAN.

Régina, 8.— On rapporte que dans la région nord de Swift Current de nombreux chevaux et bêtes à cornes sont absolument sans fourrage. Les fermiers subissent de ce fait des pertes énormes. La province toute entière est menacée du manque de combustible et si une autre tempête survenait, la situation deviendrait alarmante. Ce ne sont pas là des bruits pessimistes, mais le résumé d'un rapport publié aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture. Les compagnies de chemins de fer s'efforcent de faire face à la situation en expédiant des trains entiers de charbon dans toutes les directions, mais il faut compter que de nombreux fermiers sont établis à cinquante milles et plus des voies ferrées et que toute trace de chemin est effacé dans la prairie par suite des dernières tempêtes. Des bancs de neige absolument infranchissables sont accumulés en de nombreux endroits.

La situation générale est beaucoup plus critique qu'en 1907.

Notre futur Gouverneur-Général et sa famille



Nous avons relaté dans notre dernier numéro l'annonce officielle de la nomination du duc de Connaught au poste de gouverneur-général du Canada. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir offrir à nos lecteurs le portrait de notre futur gouverneur-général entouré des membres de sa famille. On sait que le duc, âgé de 60 ans, est le frère de notre regretté souverain le roi Edouard VII. Il est représenté assis dans la photographie ci-dessus. De gauche à droite sont: la Princesse Patricia, sa fille; le Prince Arthur, son fils et la Duchesse, sa femme. La nomination du Duc de Connaught a été accueillie avec faveur dans tout le Dominion. La durée d'office du Duc est de deux ans et commencera en septembre prochain. On ne croit pas que la famille ducale s'établisse d'une façon permanente à Rideau Hall.

LES FRONTIERES DU MANITOBA

La question ne sera pas réglée cette année.

Ottawa, 8.—Les Honorables H. P. Roblin et R. H. Rogers sont partis pour Winnipeg, ce soir, après avoir eu une conférence avec Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fielding, au sujet de l'extension des frontières du Manitoba.

Quoique les deux partis se soient montrés très réticents, il est certain qu'il n'y a pas eu d'arrangement de conclu et que l'extension des frontières ne viendra pas devant la chambre à la présente session.

Les ministres du Manitoba ont fait de nouveau leurs demandes des trois dernières années qui consistent en ce que le Manitoba, en outre de l'extension des frontières, reçoive un octroi spécial du gouvernement fédéral sur la même base que celui qui a été accordé à l'Alberta et à la Saskatchewan, ils ont aussi demandé le contrôle absolu des terres et des ressources naturelles dans les territoires qui seront ajoutés à la province.

Sir Wilfrid Laurier s'es attaché à la proposition originale du gouvernement basée sur les restrictions adoptées par leparlement en 1903 et pourvoyant à l'extension des frontières du Manitoba, d'Ontario et de Québec. On comprend que les ministres du Manitoba n'ont montré aucune inclination réelle à accepter les conditions du gouvernement fédéral et il est évident que les honorables M. Robblin et Rogers désirent maintenir la question ouverte pour s'en servir pour des fins politiques dans leur province.

UN FAUX BRUIT.

Winnipeg, 8.—Les autorités de l'association "Grain Growers" démient énergiquement le bruit, dont l'hon. Price Ellison, membre du cabinet McBride, s'est fait l'écho hier à Victoria, et qui tendrait à affirmer que les frais, causés par l'envoi de la délégation des fermiers de l'Ouest à Ottawa, ont été payés par J. J. Hill, le magnat des chemins de fer.

LA POPULATION DE CALGARY.

Calgary, Alta., 7.—La population de Calgary atteint maintenant 55,330 habitants.

Ceci signifie une augmentation de plus de neuf mille durant l'année dernière. Fait caractéristique, l'augmentation des citoyens de langue anglaise est plus grande que dans toutes les autres villes de l'Ouest.

VARIETE

ETRENNES DE MILLIARDAIRES.

Savez-vous ce que M. Carnegie offrait à sa fille Margaret, l'année de ses cinq ans, comme présent de Christmas? Tout bonnement un palais dans la Cinquième Avenue. Le roi de l'acier, qui se trouvait en Europe et souffrait de la grippe tint à traverser l'Atlantique exprès pour remettre à la petite Margaret les clés de cette demeure enchantée. Elle lui avait coûté 2,500,000 dollars et ne contenait pas moins de 80 chambres. On y trouvait une galerie de tableaux de deux étages et une salle de musique avec un orgue de $25,000; les appartements de Miss Carnegie se composaientd'une grande nursery de jour, d'une nursery de nuit: cuisines et offices spéciaux; grand cabinet de toilette avec salle de bain, 35 domestiques étaient mis aux ordres de cette petite fée des millions.

Dans cette liste d'enfants gâtés, qui semblent détachés de quelque conte fabuleux à la Peter Pan, nous nous en voudrions d'omettre le jeune John Nicolas Brown. Sachez que ce garçonnet chétif, au sourire un peu triste, vaut plus de 1,000 fois son poids d'or, ayant hérité, à trois reprises, de la somme formidale de 25 millions de dollars.En fait de cadeaux de toute sorte, utiles ou d'agrément, il a reçu aux neuf Christmas qu'il lui a été donné de fêter depuis qu'il est au monde tout ce qu'il est possible de recevoir. Ses parents le couvent littéralement et craignent pour lui, comme le feu, toute maladie. Dès sa naissance, ils avaient affiché le tableau suivant dans sa nursery:

"N'embrassez pas bébé.—Ne touchez pas à bébé à moins que vos mains ne soient très propres.—N'approchez pas votre figure de celle de bébé et ne permettez pas à bébé de vous toucher la face ou les cheveux.—Ne parlez pas à bébé, ne lui soufflez pas dans le nez, ne sifflez pas auprès de lui, ne toussez pas, n'éternuez pas!

Et un service spécial de détectives surveille ce milliardaire de neuf ans. Songez à la belle rançon que pourraient exiger les bandits qui seraient assez heureux pour l'enlever! Des médecins particuliers dirigent son alimentation; les voitures dans lesquelles il se promène sont désinfectées. Enfin, il n'entre pas chez lui un jouet qui n'ait été préalablement passé à l'étuve.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 5

Les héritiers revinrent petit à petit comme une volée de moineaux qu'a mis en fuite un épouvantail à oiseaux remuant tout à coup, mais désormais ils furent plus circonspects.

Ils avaient pensé à agir autrement sur le docteur Brissey, à toucher la corde familiale. On lui avait amené le fils du pharmacien de Montlune, Jean Oscar Agathocle, encore en bas âge.

—"Vous êtes si bon que vous devez aimer les enfants", lui avait murmuré de sa voix la plus douce Mme Minet-Bernard.

Brissey avait regardé une minute le jeune Agathocle, lui avait tâté les bosses de la tête, car il prétendait se connaître en phrénologie, et il avait dit:

—"Emportez-moi cet hydrocéphale et ne rapportez jamais cela ici."

Repoussés encore de ce côté, les héritiers avaient essayé de se ménager des intelligences dans l'intérieur de la place, mais il n'y avait qu'une intelligence dans cet intérieur, celle du docteur, habile à ne se point laisser pénétrer. La vieille servante Mariane n'échangeait point deux mots par an avec lui, en dehors du service.

—Que fait-il? lui demandait-on.

—Il va dans la chambre de son fils, il lit ses livres de classe à haute voix et il pleure, et de-là il descend dans sa caisse, il remue ses écus et il chantonne."

Nul n'en savait davantage. Le notaire qui, disait-on, aurait pu payer sa charge avec les actes qu'il avait rédigés pour Brissey ne parlait de lui qu'avec une discrétion absolue.

Le cocher habitait, à quelques pas de la maison, dans un local parfaitement distinct de l'habitation où couchait seule la vieille servante. En fait d'amis, le docteur Brissey ne fréquentait guère que Sacchard, un entrepreneur de travaux presque aussi riche que lui et qui avait été son associé dans plusieurs entreprises importantes. Il aimait Sacchard de tout l'argent qu'il avait gagné avec lui.

De ce côté, la famille du docteur savait qu'il n'y avait rien à faire. Sacchard détestait les Bernard et les Minet, jeunes ou vieux, et il ne se gênait pas pour le leur dire en face quand il les rencontrait chey le docteur Brissey.

Les Minet jeunes et les Minet aînés, ainsi que les Piétrement, durent donc se résigner à rester sur l'expectative. Seule, Mme Minet-Bernard, à laquelle on avait remis les pleins pouvoirs, dont le grand Piétrement avait fait un si déplorable usage, essayait parfois de tâter le terrain. Elle manoeuvrait du reste avec une habilité merveilleuse; elle procédait par paraboles et par affabulations.

—"Il y a des gens, insinuait-elle, quand elle supposait le moment propice,—il y a des gens qui laissent leurs biens à leur mortel ennemi au lieu de les laisser à ceux qu'ils aiment. J'ai connu un homme qui..."

La plupart du temps elle était arrêtée par un rauque murmure, semblable au bruit farouche que ferait un lion en train de se gargariser. Alors on rompait les chiens, on recommençait à dire du mal de la dame de Trémolin.

—"Ils viendront mendier à ma porte, vociférait le docteur; je sais leurs affaires mieux qu'eux: elle a un fils qui lui donnera du fil à retordre... vous m'entendez?"

Et les héritiers renchérissant gagnaient la porte, non sans jeter à la dérobée un coup d'oeil mélancolique sur la caisse, c'est-à-dire le fameux cabinet où il y avait un million en or qui aurait être à eux et qui serait à d'autres si le docteur mourrait cette nuit d'apoplexie.

Silencieux quelque temps, ils échangeaient leur rêves et leurs craintes en traversant le bois d'Ambesis et louaient Mme Minet-Bernard de l'habileté de ses paraboles, espérant, sans y compter, qu'elles porteraient fruit. Ils se disaient: "La nuit est belle et Phoebé la blonde jette ses clartés sur les vitres; le docteur réveillé songe peut-être à écrire son testament." Ils se disaient: "La soirée est triste et le vent pleure; qui sait si les pieds sur les chenets le docteur ne médite pas ce que lui a dit Mme Minet-Bernard..."

V

C'est à Trémolin qu'on s'occupait le moins du fameux testament. Depuis la mort de Pierre-Louis Brissey, la vie était plus active que jamais dans la ferme, sans que ce travail incessant eût amené, sinon la richesse, du moins l'aisance dans cette maison d'où les pauvres retiraient, non point le superflu, mais parfois même le nécessaire...

Sévère à elle-même, la dame de Trémolin ne savait rien refuser à la misère d'autrui. Les exploitations agricoles ne rapportaient point alors ce qu'elles ont rapporté quelques années après. D'ailleurs, le fils grandissant commençait à coûter davantage, et le docteur Brissey ne s'abusait pas quand il prophétisait que cet enfant donnerait du fil à retordre à sa mère.

—"Elle le gâte trop", ajoutait le docteur, et en cela il se trompait.

Jamais enfant ne fut moins gâté dans le sens vrai de ce mot que les mères prononcent en riant, et qui a une signification si redoutable. Un fruit gâté veut dire un fruit pourri.

En tout ce qui concerne l'éducation morale, Mme Brissey avait été une mère incomparable, une Cornélie, mais une Cornélie chrétienne. Indulgente pour les batteries, la culotte déchirée, les leçons mal sues, elle eût été impitoyable pour le mensonge, l'égoïsme, les sentiments bas. A dix ans, le petit Pierre était toujours prêt à défendre le faible et à se mesurer avec le plus fort. Aucune aventure ne l'effrayait, et cette humeur chevaleresque et généreuse avait rapporté à Trémolin, outre d'innombrables effets en lambeaux, un habitant de plus à nourrir.

Un jour, Pierre avait entendu dans le bois un coup de feu, quoiqu'on fût en plein été et que la chasse fût fermée depuis longtemps.

Au coup de feu avait succédé un hurlement inarticulé et le bruit d'un corps qui chancelait à travers les broussailles. Il s'était approché et il avait aperçu tout sanglant un pauvre être, moitié enfant, moitié singe. A ses pieds avait roulé un plein panier de myrtilles que sans doute ce pauvre être avait mis toute la matinée à cueillir avec le petit peigne de bois qu'on apercevait sur le gazon.

—Où as-tu mal?" avait interrogé Pierre. L'autre n'avait répondu que par des sons indistincts.

En écartant les quelques haillons qui couvraient par places ce corps à moitié nu, Pierre avait trouvé une plaie au bras, et, se souvenant de ce qu'il voyait faire à sa mère, il avait pris son mouchoir, et, bandant la plaie tant bien que mal, arrêté le sang qui coulait.

—Où vas-tu? D'où viens-tu?

A ces questions, l'autre ne répondait toujours pas. Il regardait seulement celui qui l'avait pansé d'un oeil étrange, doux et spirituel à la fois.

—Ma foi, pensa Pierre, tout cela s'éclaircira chez nous, et, chargeant le blessé sur ses robustes épaules, il l'avait porté à la ferme.

—Tiens! c'est le *Muet!* firent les garçons de ferme. Il sera venu jusqu'ici cueillir les myrtilles pour aller les vendre au pharmacien de Montlune,et ce mauvais braconnier de Bernard lui aura flanqué du plomb, en croyant tirer un de nos lapins.

Mme Brissey s'était avancée et rapidement avait complété le pansement un peu primitif de son fils.

A partir de ce jour, le *Muet* ne quitta plus Trémolin. Ce fut une révolution dans sa vie que le fait qu'un petit riche, un petit gentilhomme, se fût donné la peine de le soigner. Ce sauvage qui vivait à l'état nomade au milieu des bois, s'effarouchant du bruit même de l'homme, s'humanisa tout à coup.

Quand, pour la première fois, on lui mit son assiette à souper à côté des valets de charrue, lui qui, parfois, disputait furtivement, dans les fermes, la patée des animaux, il rougit jusqu'au blanc des yeux, comme si on l'eût fait asseoir à la table du roi. Il fallut que Mme Brissey l'allât chercher elle-même dans un coin, et, de sa voix douce, lui indiquât sa place à cette table patriarcale où, hommes et bêtes, maîtres et serviteurs, vivaient dans l'amour et dans l'union.

Fafernou eut vite choisi son occupation. Il ne quitta plus son jeune sauveur. A la pêche aux écrevisses, nul plus que lui n'était adroit à disposer les balances; à la chasse, il était d'une habileté merveilleuse à attraper les chanterelles qui font accourir le perdreau. La forêt, pour lui, n'avait pas de secret et d'ailleurs cette intelligence, un moment ensauvagée, s'était tout à coup épanouie dans cette atmosphère de bienveillance et de calme. Quand son maître s'arrêtait en forêt pour manger un morceau de saucisson et de pain, le *Muet* s'asseyait à quelques pas de lui, il le regardait de ses yeux intelligents, il l'écoutait attentivement parler et il apprenait ainsi tout ce qui, jusqu'à quatorze ans, avait été lettre morte pour lui.

A cette existence en plein air, Pierre Brissey devait une santé magnifique; il grandissait chaque jour en force et en beauté.

Il était vraiment beau, en effet, ce grand jeune homme joignant à la vigueur d'un paysan je ne sais quoi d'élégant et de gracieux qui révélait l'origine aristocratique. De sa mère il était la noblesse; par son père il se rattachait à cette race celtique qui, dès les premiers âges du monde, habita au milieu des montagnes du Forez, et qui, longtemps après César, fuyait les temples romains pour aller voir couper le gui mystérieux que le prêtre cueillait avec la faucille d'or.

A Suivre.

TRIBUNE LIBRE

Ainsi que nos abonnés peuvent s'en rendre compte, notre Tribune Libre, quoique de création récente, remporte un grand succès auprès de nos lecteurs ayant à exposer quelque idée intéressante pour le public de langue française des prairies.

Nous rappelons que la rédaction du journal décline toute responsabilité en ce qui concerne les idées avancées par nos correspondants occasionnels, et que toute communication doit être signée d'un nom responsable; ce nom ne doit pas être nécessairement publié, mais il nous est indispensable comme gage de bonne foi de la part des personnes qui nous écrivent.

---o---

Monsieur le rédacteur du
Courrier de l'Ouest.

Je vous serais obligé d'insérer les lignes suivantes si vous croyez que les réflexions qui y sont notées seraient bonnes à être publiées.

L'autre jour je lisais dans un journal qu'il était question de créer une route nationale, reliant Montréal à Vancouver. Non, vrai est-ce que c'est sérieux?... Dans quel cerveau cette information a-t-elle pris naissance? Le public, je crois, aimerait bien à le savoir. Nous avons, au Parlement d'Ottawa, des hommes éminents, des citoyens pleins d'expérience, animés du désir de travailler tous ensemble pour le bien général, ce sont tous des cerveaux pondérés, choisis par les électeurs pour faire notre bonheur à tous. Sur cela, tout le monde est d'accord.

Mais, il faudrait savoir si le Parlement a de l'argent de trop, si les *bank notes* le gênent. Si c'est cela, qu'il les partage entre les diverses provinces de l'Est et de l'Ouest, on saura bien les employer.

Une route nationale de 3,500 milles de longueur! Très bien. Aura-t-elle des trottoirs? Y aura-t-il des arbres sur les côtés? Le journal dit qu'il faudra la faire comme les routes du Vieux Pays. Le jour où cette question verra le jour de la discussion au Parlement Fédéral, je crois bien qu'il se trouvera quelqu'un pour rappeler que le service des routes en France coûte horriblement cher, par centaines de millions; et je ne vois pas bien qu'il soit utile pour le Canada d'imiter la France sur ce point.

Pour ma part, je suis formellement opposé à l'installation de ce bout de ruban de 3,500 milles. Que cela fasse faire de grands progrès à l'automobilisme au Canada, je n'en doute nullement mais il y aura chose à voir. Que les gouvernement d'Ontario, de Colombie et de Manitoba soient enthousiasmés à ce point de subventionner ce projet, je n'en doute nullement. Pour moi je crois que nos finances communes ne sont nullement faites pour le bonheur et la prospérité des fabricants d'autos.

Et je dis: que l'argent du Canada serait bien plus utilement employé à créer les routes qui n'existent pas et qui sont pourtant indispensables. Que les provinces de Québec et d'Ontario créent de belles routes, soit, libre à elles. Mais dans le Manitoba et dans l'Ouest ce sont des routes provinciales qu'il faudrait. Tout le monde, ou à peu près, est cultivateur dans ces contrées, tous ont besoin d'aller de chez eux à la ville et réciproquement. Et combien n'y a-t-il pas d'endroits où les routes n'existent qu'à l'état rudimentaire?

Qu'on vienne voir dans l'Alberta centrale. La moitié des townships n'ont pas les routes de sections règlementaires. Elles sont laissées à la bonne volonté, à l'initiative des conseillers et des fermiers. Voilà ce qui est utile, indispensable à entreprendre. Que M. Sifton s'attelle à un projet d'amélioration de nos routes, oui, cela on le comprendra, mais qu'il marche à la remorque des provinces de Vancouver et de Montréal, cela dépasserait, je crois, l'intelligence des colons de l'Ouest. Qu'on leur donne des routes pour eux, fort bien, mais des routes pour les fabricants d'autos de Québec ou d'ailleurs, non, mille fois non.

Et puis, à Montréal, ils n'ont peut-être jamais vu l'Ouest, et ses contrées vallonnées. La route en question, pour aller en ligne droite, devrait descendre dans les vallées, monter sur les collines, franchir les rivières, les creeks, les coulées, couper les voies ferrées existantes. Non, vrai, cela fait rire. Il y a des malins parmi nos entrepreneurs de travaux publics, il y en a même beaucoup, j'en conviens; l'ouvrage ne leur manque pas.

Nos députés feront oeuvre utile en laissant dormir ce projet funambulesque encore un moment dans les cartons et les archives. Qu'ils le laissent pour les pays dont la naissance date de loin et où tout n'est plus à créer. Ce n'est pas le cas du Canada. Arrière les utopistes.

Excusez-moi, Mr. le rédacteur pour la longueur de mon épître, et veuillez agréer mes salutations.

(Signé) UN COLON
DE L'OUEST.

28 janvier 1911.

---o---

LE NOUVEL EVEQUE DE REGINA.

Nous recevons, avec prière de publier dans notre "Tribune Libre," l'article suivant

Après une lutte de désespérés, depuis plus d'un an et demi, dans l'unique espoir d'emporter d'assaut le nouvel évêché de Régina, les deux camps hostiles s'efforçaient, d'une part, d'en éloigner la nomination d'un prêtre irlandais, d'autre part, tous les efforts étaient concentrés à faire échouer l'élection d'un prêtre canadien-français. Ces deux adversaires s'obstinaient, à ne vouloir entendre ni rime ni raison; se combattant en braves de part et d'autre, l'un avec des armes souillées par l'erreur et le mensonge, l'autre en se prévalant de la légitimité de sa cause. Mal leur en prit à tous deux. Tout à coup, au moment où on s'y attendait le moins, une troisième armée dont on ignorait l'existence, surgit sans tambour ni trompette, se précipite au plus fort de la mêlée, avec cette vaillance si bien aguerrie et si bien disciplinée dont les Allemands seuls ont le secret, disperse les deux premiers combattants et se retire avec une victoire définitive.

La tempête a fait son temps et le calme se retablit. D'où il résulte que la nomination de Mr. l'abbé Woodcotter, curé de Moose Jaw, à l'évêché de Régina n'est plus qu'une question de jours. C'est lui qui, à bien des titres, mérite le plus cet honneur. C'est lui, actuellement, le plus ancien prêtre séculier de ce nouveau diocèse. Etant nommé curé d'une paroisse allemande à l'Est de la Saskatchewan il en fonda plusieurs autres.

Ensuite, en sa qualité d'agent de colonisation, il se renditdans les pays allemands d'Europe, où il fit une grande propagande en faveur du Canada. C'est de là et par son intermédiaire que nous sont venus ces flots de colons allemands qui envahissent la Saskatchewan. Voilà comment il se fait que les deux tiers de notre population catholique sont Allemands et que c'est pour cet unique motif qu'il nous faut un évêque parlant leur langue. De ce fait, c'est lui qui a le plus contribué à la formation de ce nouveau diocèse.

Enfin, M. l'abbé Woodcutter, devenu depuis peu de temps curé de Moose Jaw où il a donné les meilleures preuves de son tac, est un prêtre organisateur et administrateur de première classe.

Aussi, en général, le clergé tant séculier que régulier, se réjouit-il de cette nomination et le peuple s'apprête à lui faire de grandes manifestations.

"Benedictus qui venit in nomine Domini."

---o---

Monsieur le rédacteur du
Courrier de l'Ouest—

Dans le numéro du 26 janvier, sous la rubrique "Le Téléphone Provincial", vous faites savoir les vastes projets du gouvernement Sifton en ce qui concerne le département du Téléphone.

"Une ligne nouvelle entre Edmonton et Calgary.... ramifications... utilité publique... exploitation avantageuse".

Tous ces mots promettent beaucoup.

Ne doit-on pas s'estimer heureux de vivre dans un tel siècle de progrès, et surtout sous un gouvernement aussi soucieux du bien-être de la classe si intéressante des fermiers?

Cependant nous sommes ici cinq fermiers qui, depuis deux ans, avons demandé en due forme l'établissement d'une ligne téléphonique. Nos fermes ne sont qu'à huit et dix milles d'Edmonton et à deux milles seulement des plus proches poteaux téléphoniques.

Chaque fois que l'un de nous se présente à la direction du téléphone provincial pour voir ce que devient notre "application", on nous renvoie avec de bonnes paroles d'espoir!

"Et louant Dieu de toute chose".

"Garo" pense que si le gouvernement Sifton suit la politique de projets du cabinet Rutherford, il passera beaucoup d'eau pendant bien des années sous le pont à niveau du C.P.R. avant que nous ayons le téléphone à huit milles de la Capitale de l'Alberta.

(Signé) GARO.

---o---

La Journée du Député Idéal

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-dessous un croquis, bien fort venu, du correspondant parlementaire de notre confrère le *Devoir*, sur la journée idéale du député canadien:

"La journée du député commence d'habitude vers les dix heures du matin pour se terminer assez tard dant la nuit.

"Ainsi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, la Chambre tient des séances du soir, et comme elles se prolongent assez tard, il est rare que le député puisse retourner chez lui avant les minuit ou une heure du matin.

"Le mercredi, pas de séance du soir, sauf vers la fin de la session. Il n'y a le samedi, aucune séance ,si ce n'est, aussi, vers la fin de la session, alors que l'usine parlementaire chôme tout juste le dimanche.

"M. le député se lève, le matin, vers les huit heures, fait sa toilette, déjeune, se rend à la Chambre, ouvre son courrier, et, vers les dix heures et demie, après des courses dans les différents ministères, va, s'il en a le temps, assister aux séances des nombreuses commissions dont il fait d'habitude partie. Il y restera jusque vers une heure l'après-midi. Le lunch pris, M. le député se rappelle que la séance a lieu à trois heures, et s'y rend. A six heures suspension du travail, jusqu'à huit heures, puis reprise de la séance qui dure d'habitude jusqu'à minuit. Parfois, au soir d'un vôte ou d'un grand débat, elle se prolongera même jusqu'à deux ou trois heures du matin; et l'on a même vu des séances durer, ininterrompues du lundi après-midi à trois heures, jusqu'au samedi soir à minuit. Ceci est rare, mais il y en a des exemples.

"Somme toute, le député qui veut bien employer sa journée de travail a fort à faire. Comités, deux heures, séance de l'après-midi, trois heures, séance du soir, quatre heures, ceci fait neuf heures. Ajoutez une heure pour les démarches dans les ministères, expédition du courrier, et vous avez la journée de dix heures.

"En théorie, oui, dix heures. Mais en pratique, cette journée du député est plus courte. Il fera, par exemple, ses démarches dans les ministères et expédiera sa correspondance, le matin, au lieu d'assister aux délibérations des commissions dont il est membre, et si ce temps-là ne lui suffit pas, il y emploiera une partie de la séance quotidienne. Somme toute, quand un député a donné huit heures de son temps chaque jour, aux affaires du pays, l'on ne saurait lui en demander guère davantage.

"Nous omettons ici, à dessein, l'énumération de la journée d'un ministre ou des chefs de partis. Ceux-là sont sur la brèche à toute heure du jour et d'habitude, emploient la plus grande partie de leurs journées et de leurs soirées à prévoir aux éventualités de la politique, à fournir leurs armes et à gouverner le pays entre-temps. Leur tâche n'est pas minime, s'ils la prennent à coeur.

"Nous avons tracé là la journée du député idéal, attentif aux séances des commissions, qui suit les débats de la Chambre de près et remplit en toute conscience le mandat dont ses électeurs l'ont chargé.

"Mais il a, direz-vous, du temps libre, parfois, ainsi, le mercredi soir, le samedi et le dimanche. Comment en dispose-t-il?

"Tout près de la salle des séances, il y a la salle de lecture, ouverte aux seuls députés, et où les journalistes ont aussi leurs entrées libres par tolérance.

"De vastes tables s'y alignent, où s'empilent les journaux quotidiens de toutes les provinces canadiennes, les principaux hebdomadaires des différents comtés, les grandes feuilles des Etats-Unis, d'Angleterre et de France. Aux murs s'étalent les collections des diverses revues et périodiques illustrés d'Amérique et d'Europe, du journal comique à la grande publication sérieuse de Paris et de Londres. Le député y passe de nombreuses heures, à s'y renseigner sur le mouvement politique universel.

"A peu de distance, c'est la bibliothèque encombrée de volumes de toutes formes et de toutes dimensions, séparée en section pour la littérature, pour le droit, pour les ouvrages parlementaires et scientifiques, pour les collections de législation étrangère, etc. C'est là que le député en quête de renseignements pour son prochain discours les trouvera, prendra des notes abondantes et charpentera son argumentation.

"Une promenade aux alentours, bien entretenus et fort beaux, des édifices parlementaires, ou vers la ferme d'expérimentation, ou à Rideau Hall, résidence du gouverneur-général, où presque tout le monde a accès, chaque samedi après-midi, complètera la journée du député. S'il fait mauvais, peut-être poussera-il une pointe vers le fumoir où les oisifs fument, lisent leur journal ou font leur petite partie de "poker", de dames ou d'échecs. Mais il sortira vite de cette pièce-là: c'est le coin réservé, semble-t-il, à messieurs les députés qui font la vie de club et s'amusent, tandis que les autres travaillent."

PERDU, depuis le printemps dernier, une pouliche gris-blanche, 3 ans, poids environ 1100 livres, marque v renversé sur l'épaule droite; crinière et queue blanches. $5.00 de récompense à qui la fera retrouver.

S'adresser à M. Adolphe Gagnon
Sturgeonville, P.O., Alta.



Contrat de malle

Des sommissions cachetées adressées au maitre de Poste général seront reçues à Ottawa jusqu à midi le vendredi 17 mars 1911, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, trois fois par semaine dans chaque sens, entre le Lac Ste. Anne et Wabamun.

Ce contrat devant commencer au bon plaisir de Sa Majesté.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus et des formules de sommissions obtenues aux Bureaux de Poste du Lac Ste Anne et de Wabamun et aux bureaux de l'inspecteur des bureaux de Poste.

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de Poste

Edmonton 8 Février 1911

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 9 FEVRIER, 1911.

La loi de protection des enfants

Quelques-uns des amendements nouveaux

Par de récents amendements à la loi de protection des enfants (1909), la province d'Alberta vient de se placer au premier rang des provinces du Dominion pour la solution du délicat problème de la protection des enfants abandonnés à eux-mêmes, et surtout de la prévention de la criminalité chez les adolescents.

Parmi ces amendements nous signalerons particulièrement celui qui porte à 17 ans l'âge jusqu'auquel la loi considère que le terme "d'enfant", contenu dans son texte, s'applique. Les enfants incorrigibles ou dont les parents ne peuvent obtenir obéissance tomberont dorénavant sous le coup de cette loi de protection, il en sera de même pour tous les enfants au-dessous de 17 ans employés entre les heures de 10 heures du soir à 6 heures du matin.

Les personnes, chargées de faire respecter les termes de cette loi, auront également toute latitude d'intervenir dans le cas où des enfants ne recevraient point une éducation morale convenable de la part de leurs parents.

Dans toute ville de 10,000 habitants ou plus, la municipalité devra nommer un ou plusieurs fonctionnaires qui auront le droit, pour remplir leur charge, de pénétrer dans tous magasins, ateliers, manufactures ou habitations privées lorsqu'ils le jugeront nécessaire dans l'intérêt de la loi.

Ces fonctionnaires devront adresser des rapports mensuels de leur mission aux autorités de la "Children's Aid Society".

La loi, telle qu'amendée, prévoit de plus que tout enfant, âgé de moins de 17 ans, se rendant coupable d'un délit quelconque, ne sera pas emprisonné dans les locaux affectés ordinairement aux individus ayant contrevenu à la loi.

Dans les endroits où la Société "Children's Aid" possède un siège local, l'enfant sera enfermé et jugé audit siège et ne comparaîtra pas au tribunal criminel.

Ces amendements sont inspirés largement des résolutions adoptées au "Congrès des Prisons", tenu l'été dernier à Washington.

On peut affirmer que, sous ce rapport, la nouvelle législation d'Alberta est l'une des plus modernes qui soient au monde.

Un projet original des fermiers de l'Ouest

Il devient intéressant de suivre les étapes diverses du "mouvement agricole" de l'Ouest.

La dernière en date n'est certes pas la moins originale.

Dans le but d'amener "l'émancipation de l'Ouest de l'extorsion et de la tyrannie des grandes compagnies de chemins de fer",—nous citons textuellement une circulaire qui nous a été communiquée—, un fort groupe de fermiers vient de se constituer pour demander l'incorporation d'une compagnie de chemin de fer sous le nom de "The People's Hudson Bay Railway".

Ce groupe lance actuellement une souscription populaire parmi les agriculteurs des provinces de l'Ouest pour la constitution du capital de la compagnie.

Voici le texte de la déclaration qui est soumise à la signature des souscripteurs:

"Nous, soussignés,—dans le cas "où le gouvernement fédéral n'en- "treprendrait pas la construction "rapide du chemin de fer de la "Baie d'Hudson et son exploita- "tion par l'intermédiaire d'une "commission indépendante, en se "plaçant au point de vue des in- "térêts de la population de l'Ouest, de telle sorte qu'un service "de transport à bon marché soit "assuré durant toute l'année—, "désirons exprimer notre confian- "ce dans la possibilité pour la "population de l'Ouest, avec une "assistance convenable du gouver- "nement, de construire et d'exploi- "ter elle-même cette voie ferrée "par le moyen d'une compagnie "par action, en mettant une sous- "cription individuelle de $10.00 à "la disposition d'un comité d'orga "nisation, agréant, lorsque 500 si- "gnatures, au minimum, seront "recueillies, de signer les articles "de l'association et de prendre au "moins $100 d'obligations dans la "compagnie."

Les noms des trois promoteurs de cette originale initiative sont ceux de MM. E. J. Partridge et D. Railton, de Saintaluta, Sask., et T. W. Knowles, d'Emmerson, Man.

On affirme qu'un grand nombre de signatures sont déjà apposées au bas du document ci-dessus.

Il est fort difficile dès à présent de formuler une opinion quelconque sur l'avenir réservé à ce projet. Il était toutefois intéressant de le signaler.

Les progrès du catholicisme aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont étonné le monde par une croissance phénoménale, qui, en moins d'un siècle, a transformé une simple colonie en une nation puissante de près de cent millions d'habitants.

Les progrès de la république voisine ne se bornent pas seulement à un formidable développement commercial, industriel et agricole. Au point de vue de l'extension du catholicisme des Etats-Unis sont un sujet d'étonnement mondial. Ils constituent aujourd'hui la quatrième puissance catholique.

Le pas en avant est formidable si l'on considère ce fait que quoique l'Amérique latine a été dès le début de la colonisation un fief catholique, les Etats-Unis adoptèrent avec ferveur le protestantisme.

Et ces progrès, loin de s'atténuer, augmentent de plus en plus, le clergé s'organise, les ressources affluent et le nombre des fidèles est chaque jour plus grand.

Il est à noter également que ces progrès sont au détriment direct du protestantisme. Le catholicisme supplante peu à peu la religion reformée, et cela est tellement patent que des pasteurs et d'éminents protestants américains reconnaissent ouvertement les faits.

C'est d'abord l'évêque méthodiste Sellew, qui, devant la conférence de Pittsburg, prononça les paroles suivantes:

"L'esprit du protestantisme décroît en Amérique avec les progrès du catholicisme. Il est mourant, il ne sera bientôt qu'une chose du passé."

C'est ensuite M. E. Watson, le distingué directeur du *Watson Magazine*, qui, tout en attaquant violemment le catholicisme, en reconnaît la victoire:

"Pendant que nous autres protestants, s'écrie-t-il, portons nos efforts à Cuba, en Jamaïque et dans l'Amérique du sud, Rome conquiert l'Amérique du nord. Nous perdons chaque année aux Etats-Unis bien plus de fidèles que nous n'en rallions dans tous les autres pays."

Les catholiques proclament d'ailleurs une satisfaction légitime de ces progrès, et le Cardinal Vanutelli, au cours de son récent voyage en Amérique, s'est exprimé ainsi, parlant au nom de Pie X.:

"Le Saint-père regarde de plus en plus les Etats-Unis comme la fille préférée de l'Eglise. Le catholicisme a fait ici de plus merveilleux progrès que nulle part ailleurs dans le monde." Et le père Vaughan, au cours d'un sermon dans l'église Saint-Patrick, à New-York, s'est écrié: "On ne pourrait pas plus arrêter l'essor de notre Eglise que retenir les chutes du Niagara."

En 1904, sur un gain total de 582,878 fidèles et de 2,130 églises, fait récemment par l'ensemble des diverses confessions, les catholiques comptent pour leur part 241,955 fidèles et 226 églises.

A Chicago, sur trois millions d'habitants, un million est actuellement catholique.

Saint-Paul comptait en 1849 un millier de catholiques; en 1857, ce chiffre s'élevait à 50,000, actuellement il atteint 400,000.

Quant à New-York, l'évolution est saisissante. Dans cette cité où il y a deux cents ans, on rencontrait au maximum 200 catholiques, on a construit des églises de plus en plus spacieuses, consacrées au culte romain et, dernièrement, on a inauguré la cathédrale de Saint-Patrick, une des plus vastes du monde et dont la construction a exigé cinquante années et quatre millions de dollars.

Lors de cette inauguration, 300,000 personnes qui n'avaient pu trouver place dans l'immense nef restèrent dehors.

Dans toutes les villes, c'est ainsi par milliers que les nouveaux adeptes se présentent, les écoles religieuses regorgent de jeunes enfants (97,000 dans les écoles de Chicago), et le clergé américain suffit à peine à l'organisation des nouvelles églises.

Or, ces victoires, la religion catholique les a remportées sans être aussi bien armée pour la propagande que d'autres confessions, que la religion réformée par exemple. C'est ainsi que les missions intérieures protestantes ont dépensé en propagande de 1822 à 1905, 46 millions rien qu'en Amérique, tandis que le clergé romain n'utilisait que 28 millions dans le monde entier; les églises étaient rares, les temples étaient nombreux et l'effort de Rome ne s'était encore jamais porté sur l'Amérique.

Voici qu'il va en être autrement. La lutte aura désormais lieu à armes égales, car le catholicisme entend continuer sa conquête avec énergie et disposer dans l'avenir de moyens suffisants pour cela.

Des prêtres d'une grande valeur comme le cardinal Vanutelli et Mgr Ireland établissent une vaste et solide organisation qui permettra au saint-siège d'étendre son influence d'une manière irrésistible, ainsi qu'il a pu le faire jadis en Europe. Ils centralisent des capitaux considérables, multiplient les églises, forment des prêtres et s'efforcent de donner à la propagande catholique des bases financières et administratives dont elle était jusqu'ici dépourvue aux Etats-Unis.

Enfin une organisation géante vient de se former, qui a pour but la diffusion de la religion romaine: c'est la "Catholic Church Extension Society", association vaste qui a pu, en dix-neuf mois, réunir 73,916 dollars et 100,000 souscripteurs pour l'avenir. Les membres fondateurs paient 5,000 dollars par an et ils sont assez nombreux. Ainsi, la religion catholique est maintenant pourvue de cette organisation qui, jusqu'ici, lui faisait en Amérique totalement défaut et qui sera aussi dévouée, aussi puissante et riche qu'elle pouvait le souhaiter. Les résultats merveilleux obtenus dès les premiers efforts sont pour l'avenir une promesse.

On comprendra que cela ne peut que précipiter son succès. C'est d'ailleurs, ce que M. l'abbé Klein tient à faire ressortir au cours d'un volume récent et, parlant de "l'Extension Church Society", il dit: "L'augmentation incessante des ressources multiplie l'action salutaire de la jeune société. Bientôt l'église romaine n'aura plus rien à envier, pour ses missions intérieures, aux Eglises protestantes; et si déjà, privée d'un tel instrument de diffusion, elle s'est développée deux ou trois fois plus que les prospères d'entre elles, quels ne devront pas être maintenant ses progrès! Elle peut l'emporter en un quart de siècle sur toutes les autres confessions ensemble; elle peut faire les Etats-Unis, selon un rêve qui commence à n'être plus un rêve, la première nation catholique du monde."

Tout concorde, en effet, à permettre un tel espoir et l'immigration même favorise l'extension du culte romain: sur 25 millions d'hommes immigrés depuis 1890, 12 à 15 millions étaient catholiques. Il semble qu'aux adeptes recueillis par milliers sur le nouveau continent, viennent se rallier les fidèles du monde entier. C'est comme une concentration des forces catholiques de l'univers pour l'assaut de l'Amérique.

Notes et Commentaires

Une dépêche de Londres, en date du 3 février, annonce que jugement vient d'être rendu par le Conseil privé dans le progrès intenté par le gouvernement d'Alberta, à la compagnie du C.P.R., pour le paiement d'impôts sur les terres octroyées à la Compagnie, par le gouvernement fédéral.

La puissante Compagnie de chemin de fer a obtenu gain de cause.

Il ressort de la décision du Conseil privé que les terres inoccupées du C.P.R. ne peuvent être frappées d'un impôt foncier que vingt ans après la remise des titres de propriété, en dépit du fait que la Compagnie laisse un long délai s'écouler avant d'obtenir remises desdits titres.

De plus les membres du Conseil privé ont déclaré que les terres du C.P.R., vendues à crédit, n'étaient imposables que du jour où les paiements périodiques étaient complètement effectués.

L'insuccès de la province d'Alberta dans cet important procès fait l'objet des regrets unanimes dans toute la région des prairies, car chaque district scolaire et chaque municipalité sont affectés.

Cette issue du procès aura pour conséquence immédiate une augmentation importante du prix des terres possédées par la compagnie.

Les cercles diplomatiques européens s'intéressent fort à la découverte qui vient d'être faite d'un plan d'envahissement de la France par la frontière belge. On ne mentionne pas le nom de la puissance qui se proposait de pénétrer ainsi sur le territoire de notre ancienne mère-patrie, mais tout indique que ce plan ténébreux est la conception de l'Empereur allemand.

On affirme que ce plan avait été préparé en vue d'une guerre possible, provoquée par les affaires marocaines.

Le plan d'envahissement est en possession du ministère de la guerre français, et il est désormais aussi inoffensif que les discours à sensation du Kaiser lui-même... mais sa découverte prouve toutefois que l'armée allemande n'est pas sans redouter, en cas de guerre, la formidable ligne des forts de la Moselle, derrière laquelle, cette admirable "brigade de fer," qu'est le 6ième corps d'armée français, veille en tenue de campagne, l'arme au pied...

Et l'on parle plus que jamais de paix universelle...

Les ménages royaux ne sont pas à l'abri des petites misères de la vie quotidienne.

Voici qu'une dépêche de Londres nous apprend qu'un profond différent règne entre la reine Alexandra et sa belle-fille, la reine Marie.

La reine Alexandra souffre dans sa fierté de se voir reléguer, au second plan, par sa belle-fille et elle a fait connaître sa décision irrévocable de ne pas assister au couronnement de Georges V.

On prévoit la formation imminente, à Londres, d'une sorte de deuxième Cour où la reine douanière ne craindra pas les blessures à son orgueil de souveraine.

Pendant les quelques semaines qui suivirent la mort du roi Edouard, la reine laissa flotter sur le palais de Buckingham l'étendard royal.

Ce drapeau ne devant flotter que sur le palais habité par le roi, elle contrevenait ainsi à un usage séculaire que son fils fit respecter en priant sa mère de faire amener les couleurs royales.

La reine douanière fut vivement froissée de cela et c'est, parait-il, de ce jour que l'inimitié sourde qui existait entre belle-mère et belle-fille a éclaté librement...

Lettre parlementaire de Saskatchewan

Régina, 4 février.

Nous avons eu une semaine plutôt orageuse au parlement de Saskathewan, mais depuis deux jours le calme renaît. L'opposition est apparemment satisfaite des réponses opposées par les ministres aux attaques de divers journaux, qui ont soulevé une telle tempête au sein de la législature, en accusant les hon. Turgeon et Calder d'avoir des intérêts communs avec les compagnies du C.N.R. et Western Trust, et une somme considérable de travail de législation a déjà été fait. Le gouvernement Scott entend par dessus tout remplir le programme de travaux qu'il s'est tracé au début de la session et il mettra tout en oeuvre pour parvenir à ce but.

Le gouvernement n'a même pas été ébranlé parle violent orage parlementaire de la semaine dernière, et point n'a été besoin de recourir à un vote pour faire approuver sa conduite par la majorité de la Chambre. L'opposition, elle-même semble aujourd'hui reconnaître l'excellence des mesures progressives proposées par le cabinet Scott.

D'importants amendements ont été apportés à la loi scolaire. Des amendements à la loi des départements du téléphone et des chemins de fer ont été également étudiés par la Chambre.

L'attention largement dévolue par le gouvernement Scott aux colons établis dans les nouveaux centres aété particulièrement mise en évidence par l'assentiment donné par l'hon. M. Scott à la résolution ci-dessous de M. Wylie, député de Maple Creek:

"En vue de la position isolée "dans laquelle se trouvent actuellement le grand nombre de co- "lons, qui se sont établis dans les "régions sud de Swift Current, "Maple Creek, Moose Jaw et Mile- "stone, ainsi que dans les régions "nord de Maple Creek et Swift "Current, il est urgent que le gou- "vernement provincial exerce tou- "te influence à sa disposition pour "exiger, des compagnies Canadian "Pacific et Canadian Northern, la "construction immédiate des voies "ferrées traversant ces régions."

Plusieurs députés parlèrent en faveur de cette résolution et le sentiment général fut que l'on désirait ces voies ferrées, moins pour assurer le développement commercial de la région que pour venir en aide aux colons qui ont un problème ardu à résoudre pour le transport de leur récolte et du combustible nécessaire pendant les mois d'hiver

L'hon. J. A. Calder, ministre des chemins de fer approuva éloquemment la résolution et il promis le concours du gouvernement pour l'appuyer fermement auprès des Compagnies.

La ligne, dont il fut le plus question au cours de la discussion, fut celle de Lethbridge à Weyburn à l'occasion de laquelle le C.P.R. a fait preuve d'une telle lenteur.

Les projets du C. P. R. pour 1911 comportent la construction d'un tronçon de 22 milles, à partir d'Ogema, dans la direction est. La majorité des députés affirment que ceci n'est nullement suffisant pour satisfaire les demandes des milliers de colons établis dans cette région parfaitement colonisée.

L'hon. Calder déclare que les Compagnies du G.T.P. et du C.N. R. font des efforts remarquables pour établir des lignes nouvelles. le C.P.R. seul est blâmable pour sa lenteur. Le seul moyen, déclare le ministre des chemins de fer, d'obtenir satisfaction du C.P.R. est de lui créer de la concurrence en autorisant la construction de voies ferrées dans les régions où il en projette. La politique du gouvernement Scott, ajoute M. Calder, est de pousser la construction des chemins de fer dans la province avec la plus grande activité possible.

Le chef de l'opposition, M. Haultain, a donné avis qu'il proposerait prochainement les motions suivantes:

"Que des mesures soient prises par le gouvernement pour obtenir le contrôle des terrains carbonifères et des pouvoirs hydrauliques situés dans la province, en vue d'établir un service provincial pour le développement et la mise de force électrique à la disposition des municipalités, des manufactures, etc., ainsi que la livraison de combustible à bon marché à la population de la province sous le contrôle et l'exploitation du gouvernement."

"Que dans l'opinion de la Chambre, le chemin de fer de la Baie d'Hudson devrait être possédé, dirigé et exploité par le gouvernement fédéral."

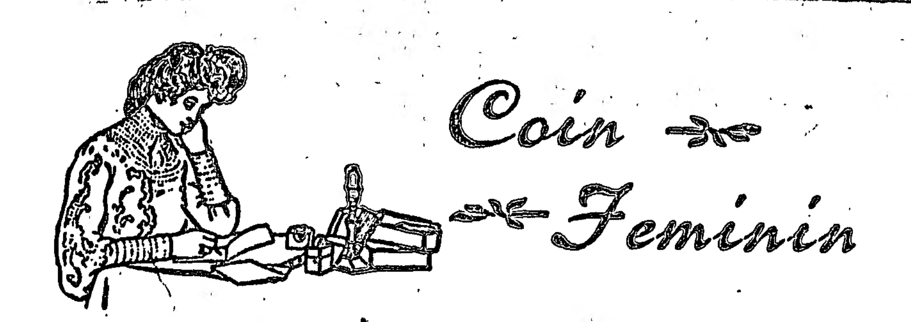
"Que dans l'opinion de la Chambre le fardeau imposé à la province du fait de l'exemption de taxe sur les terrains du C.P.R. devrait être porté en partie par le Gouvernement fédéral."

Une résolution a été également déposée à l'effet d'obtenir la construction immédiate de l'embranchement du C.N.R., connu sous le nom de "Thunder Hill Branch", et dont les obligations ont été garanties par le gouvernement fédéral.

La résolution déclare que cet embranchement, dont 19 milles seulement ont été construits, serait d'une importance capitale pour les nombreux colons des districts de Pully, Canora, Wadena, Humbolt, Vonda et Rosthern, dont quelques-uns doivent faire 50 milles pour atteindre une gare de chemin de fer.

La discussion des résolutions présentées par M. Haultain donnera sans doute lieu à un débat intéressant, je vous en rendrai compte dans une prochaine lettre.

A. V.



Chronique

Feuillets arrachés

... ...

16 décembre—Il semble que tous les billets doux, qui furent écrits depuis l'invention du papier, neigent, ce soir, déchirés et redéchirés par une main nerveuse, en parcelles menues. L'âme légère des flocons a la grâce nostalgique des mots qui ne sont plus. Et sur ces choses vivantes, le pied hésite, puis enfonce mollement...

Illusions et chimères, rêves et ambitions tombent d'un vol pressé, renouvelé; demain, nous irons, le pas ferme, par les chemins de neige foulée...

Il neige, ce soir, de la tristesse et de la joie—tristesse douce, joie amère.

19 déc.—Tout est blanc. La lumière ne vient pas du soleil qui brûle en veilleuse, dans l'orbe d'argent de ses rayons sans feu, elle erre à la surface de la plaine immaculée et tente un impossible effort vers la laideur du ciel gris.

Sous l'enneigement, les herbes, seules, sont mortes: la poule de prairie pose ses empreintes de fleur de lys, la gent trotte menue,embrouille la carte des destinées. Qui parle de mort, de sommeil? Tout vit d'une vie intense, au ras de la neige.

22 déc.—Le vent souffle en piquantes épines. Le gel cristallise les flocons ouatés. Sous la cuirasse diamantée, la neige frémit; elle halète; une inquiétude agite son corps pâle,les âmes froides des papillons ensevelis l'animent d'une révolte. Un bruit de bourrasque descend du nord. La neige se convulsionne: elle entre en colère. Un tourbillon de haine l'arrache au sol, la jette aux branches basses des arbres, la reprend, dans une fureur accrue, l'élève, gronde, mugit et l'amasse contre tout ce qui est vie: arbre, maison, voyageur affolé par le hurlement blanc. La vague insensée, mugissante, balaie la Prairie, s'écrase contre les obstacles, rejaillit en écume étincellante; elle s'apaise, murmure, caresse, ensorcelle, pour reprendre, la minute suivante, son ardeur passionnée, meurtrière. Et les lames succèdent aux lames, elles courent à la surface, ou s'élèvent mugissantes, effaçant toutes traces: et tout se confond, s'abîme, tout craque s'anéantit dans la clameur du brouillard blanc...

2 janvier.—Réveil ce matin en pleine féérie. Il a poudré de la poussière de diamant partout. Les moindres herbes, dont la tête se hausse au-dessus du lit neigeux, sont parées pour la fête, les trembles élégants, minces et souples, s'ennuagent d'une dentelle fragile et les saules, eux-mêmes, les saules au dos rond, s'endiamantent et cherchent des effets de coquetterie.

Les petits oiseaux l'on dit: il y a bal, ce soir, chez la princesse Hibernia. Ils assisteront à la fête, frileusement serrés en brochette aux premières loges, et leur imagination d'artiste notera les premières trilles dont ils salueront le printemps.

Ce soir, il y a bal, chez la princesse Hibernia. Au dôme clair du ciel se joueront les écharpes mouvantes de l'aurore boréale; tout vibrera dans la fantasmagorie des couleurs: lumière, paillettes, neige inerte.

Il y a bal, ce soir. Viendrez-vous?

... ...

Pour copie conforme.

MAGALI.

CAUSERIE DE CORDON-ROSE

On ne s'élèvera jamais assez contre la pratique dangereuse qu'ont certaines mères—et ces mères sont nombreuses, hélas!—de faire absorber à leurs bébés, à tous propos, et hors de propos, les drogues opiacées que l'on vend sous le nom de sirops calmants.

Il faut le dire et le redire, il y va, sinon de la mort rapide de l'enfant, au moins d'un affaiblissement des facultés mentales qui peut aller jusqu'à l'idiotie.

Le ravage parmi la population infantile canadienne est si grand, qu'on s'étonne que la législature ne mette un arrêt à la vente de semblables poisons. Il faudrait que les mères, celles qui savent, celles qui ont été témoins de la ruine physique et mentale d'un pauvre petit, prennent l'initiative d'une vaste pétition contre ce mal public. Ce serait une revendication féminine que nul ne combattrait, car elle viserait à l'oeuvre la plus sainte: la conservation intégrale de la force nationale.

En attendant ce mouvement, nous devons nous faire les apôtres de la bonne cause et dans notre sphère, si restreinte soit-elle, faire l'éducation des mamans ignorantes du danger. Lutter contre un préjugé n'est pas chose facile. Et que répondre à la mère qui vous dit, en riant d'un air niais: "j'élève mes enfants comme on m'a élevée!"

La politesse la plus élémentaire oblige de ne point remarquer les signes de rachitisme inscrits en traits marqués, les yeux obliques, les membres noués. Il faut user de tact et de persuasion. Et toute femme, animée de pitié féminine, possède ces deux dons.

Dans l'Ouest, où l'inspection médicale scolaire n'existe pas, il est moins facile de constater les effets des drogues malfaisantes, et, cependant, c'est là que ce commerce s'étale le plus librement. L'éloignement du médecin, le prix exhorbitant de ses visites, incitent la mère à soigner, elle-même son enfant. Lors du dernier passage d'un "peddler" elle s'est laissé tenter par le flacon magique et, vite, dès que les cris du bébé deviennent plus perçants, sans se rendre compte si la cause du mal ne vient pas d'une épingle, elle administre une cuillerée de sirop calmant. Sous l'empire du stupéfiant, l'enfant se tait, s'endort et voici une nouvelle petite victime. Et si plus tard, la dose moyenne reste sans effet sur l'organisme habitué, elle la doublera, la triplera avec la même inconscience...

L'erreur est profondément ancrée; si la collaboration du Gouvernement est nécessaire nous l'obtiendrons: parce que le péril est grand, très grand.

CORDON ROSE.

Symphonie en blanc

A Magali.

...Le ciel se fleurit d'astres pâles
Et l'horizon frileux où meurt un soleil blanc,
Comme un clair diadème encercle un front tremblant,
S'entoure d'un collier de laiteuses opales.

O douceur de l'hermine! O blancheur des pétales!
Vertu noble des lys, pureté des enfants!
C'est la virginité troublante des Vestales
Et l'harmonie unique et l'hymen triomphant!

La vie est là, qui glisse, et rieuse, et candide...
Sous l'égratignement feutré des sleighs rapides,
Le sol semble paré pour un blanc festival.

—La neige est un linceul de blanches mousselines...
...La trame est si légère!... et les mailles si fines!...
—Mourir? Oh! le joli tombeau!

GEORGES RYVAL

Causerie de la semaine

LA DEFENSE DU FRANCAIS.

Au moment où tant de Français dépensent leur temps à faire triompher l'ido ou l'esperanto, il est piquant de constater que ce sont des étrangers qui prennent la défense de la langue française, proclament sa vitalité, montrent son expansion et s'offrent de la faire triompher comme langue internationale.

Ce sont deux professeurs d'université belge, MM. Willmotte et Fürstenhoff, qui fondaient dernièrement une entente internationale pour l'adoption d'une langue auxiliaire. Cet important groupement, constitué à l'exclusion des Français, a choisi la langue française et a fait de nombreuses recrues dans les universités italiennes, roumaines slaves, scandinaves, etc.

L'auteur d'une langue artificielle, "l'Universal", le docteur Molenaar,—un Allemand,— s'est rallié récemment au français, ne croyant plus, dit-il, à l'avenir des langues artificielles. Voilà un double témoignage qui ne saurait être récusé pour cause de partialité. M. Molenaar pose d'ailleurs un certain nombre de conditions à l'adoption du français comme langue internationale: certains sont difficiles à admettre, d'autres donnent à réfléchir lorsque l'auteur déclare, par exemple:

"Considérant que beaucoup de gens déconseillent l'étude du français parce que, à leur avis, c'est la langue par excellence de la pornographie, il faudrait combattre cette légende par tous les moyens locaux."

Enfin, un éminent sociologue russe, M. J. Novicow, qui a naguère défendu éloquemment la cause du français dans la "Revue des Deux Mondes", va publier un livre appelé à un grand retentissement: "Le français, langue internationale de l'Europe."

Pour M. Novicow, le français est, de toutes les langues vivantes, celle qui a le plus de chances de devenir l'idiome auxiliaire international du monde... Et, cependant, c'est en France que cette idée rencontre le plus d'incrédules (on pourrait même ajouter: le plus de résistances.) Comment expliquer ce paradoxe? L'auteur incrimine le pessimisme du Français, dont il voit l'origine dans les désastres de 1870. Il s'efforce de stimuler notre dépression, notre veulerie; il proclame avec une éloquence réconfortante que la France n'est nullement en décadence et que la prétendue supériorité des Anglo-Saxons n'est qu'une légende.

Mais les amours-propres nationaux, n'est-ce pas en grande partie une légende?

"Si chaque Anglais, en particulier éprouve une sensation d'amour-propre à savoir le français, la "nation" anglaise l'éprouve également, car la nation anglaise n'est rien autre que la totalité des individus anglais en chair et en os. Or, chacun peut observer que la connaissance du français, loin de causer des souffrances d'amour-propre à n'importe quel individu, cause, au contraire, de très grandes satisfactions. C'est presque une position sociale, de nos jours, de parler français à la perfection. Cela donne accès dans le meilleur monde. Cela classe dans une certaine mesure."

Par des exemples précis, par des faits, M. Novicow montre comment le français loin d'être en recul, comme le prétendent certains de nos compatriotes, gagne de jour en jour du terrain, comment il est employé dans la bonne société en Russie, en Pologne, en Turquie, en Orient, dans l'Amérique du sud, quels progrès il fait en Allemagne et en Angleterre.

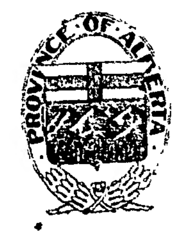
"La langue française est soutenue par ce rayonnement civilisateur de Paris, et les deux facteurs se prêtent un mutuel secours. L'éclat de la vie parisienne pousse les étrangers à apprendre le français; la valeur de la littérature française pousse les étrangers à vouloir jouir de l'éclat de la vie parisienne."

Mais nous voulons conclure sur les phrases suivantes, que beaucoup feront bien de méditer:

"Que le Français travaillent à faire de leur langue l'idiome auxiliaire de notre groupe de civilisation, c'est leur intérêt et leur gloire. Mais ce qui constitue leur "devoir" le plus strict à l'égard de leur patrie, "c'est au moins de ne pas travailler à contrecarrer ce mouvement". Il faut laisser les Danois, les Polonais, les Allemands être espérantistes, novolatinistes, etc. Les Français ne devraient être que "francistes," s'il est permis de forger ce barbarisme."

PERDU $75.00 du marché d'Edmonton à l'écurie Jasper par les rues Queen, Rice et Namayo. Généreuse récompense à qui rapportera cette somme au *Courrier de l'Ouest*, 654 Deuxième rue. 2 s. 26 j.

On désire louer de suite, une chambre meublée, grande et confortable, située dans le voisinage de la Première, Deuxième ou Troisième rues; pension avec la chambre préférée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Box 98, Edmonton.



Gouvernement de la Province d'Alberta

Avis aux mecaniciens

Avis est ici donné que des examens seront tenus par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières de machines à vapeur, pour la province d'Alberta, à Strathcona, Orange Hall le 4 mars Fort Saskatchewan Hôtel Queen. le 6 mars Bruderheim, Hôtel Victoria, le 7 mars Stony Plain, Hôtel Bismark, le 27 mars Morinville, Hôtel Morinville, le 29 mars Edmonton, Houston Hall, ave. Jasper le 1er avril, à 9 heures du matin, dans le but de fournir aux mécaniciens et aux apprentis l'occasion d'obtenir le certificat prévu par la loi des chaudières de machines à vapeur, 1906.

Des formules de demande pourront être obtenues en s'adressant au département ou à l'inspecteur sus-nommé; ces formules devront être correctement remplies, contresignées par un témoin et certifiées de bonne foi devant un Commissaire ou un juge de Paix, avant que l'on soit l'objet de l'examen.

Les examens d'automne n'auront plus lieu désormais.

JOHN STOCKS
Député ministre
Département des Travaux Publics
Edmonton, Alta.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants particuliers).

ST. PAUL, ALTA.

La durée de l'hiver.—Le manque de marché.—La population demande une voie ferrée.—Ce que fait le gouvernement.— Departs de colons pour la Saskatchewan. —Un club social et litteraire.

Les fermiers commencent à se plaindre de ce que la temperature rigoureuse les oblige a nourrir presqu'exclusivement leurs animaux au foin; le fourrage sera cependant en quantite suffisante pour l'hiver chez la plupart de nos cultivateurs.

L'abondance de la neige entrave considerablement les travaux depuis quelque temps, et beaucoup de gens souffrent de cet etat de choses qui résulte en une rarete inaccoutumée de l'argent.

Le recouvrement des sommes dues par les fermiers aux compagnies se fait avec de grandes difficultés.

Une des raisons principales de ce manque de ressources est que nous n'avons pas de marché pour l'écoulement de nos produits. Il y aurait beaucoup de grain et un peu de foin à vendre si nous avions des acheteurs.

Il est urgent que le gouvernement provincial prenne la chose en considération au printemps, de telle sorte que durant l'ete la construction d'une voie ferree dans notre région soit entreprise. Les gens se fatiguent de n'obtenir jamais que des promesses.

Les personnes responsables de cet état de choses sont les ministres qui passent leur temps en discussions a propos de chemins de fer et poussent l'inconsequence jusqu'à s'opposer à la construction de telle ou telle ligne dans cette partie du nord d'Alberta. Nous pouvons assurer à ces messieurs que nous saurons nous rappeler d'eux à l'occasion.

W. Cloutier vient de quitter St-Paul, avec toute sa famille pour aller s'établir en Saskatchewan. Son exemple sera sans doute suivi, au printemps, par un certain nombre de nos compatriotes si la situation ne se modifie pas ici. On nous dit tout le bien possible du gouvernement de Saskatchewan, qui prend à coeur les intérêts des colons et s'efforce de collaborer aux rapides progrès de tous les centres de colonisation.

—Il vient de se former un club littéraire et social à St-Paul pour occuper les soirées d'hiver. L'organisation de ce club est excellente.

La très grande majorité des habitants de St. Paul se sont inscrits comme membres du club. On prévoit dès à présent d'agréables soirées, qui se révèleront profitables à tous sous bien des rapports.

—o—

VEGREVILLE, ALTA.

La retraite des enfants.—La première communion.—La retraite paroissiale.

La retraite des enfants, admis à faire leur première communion, sera prêchée, du mercredi des cendres au 5 mars, par le Rév. P. Lanfer, O.M.I., d'Edmonton.

La première communion aura lieu le 5 mars, premier dimanche du Carême.

Par suite de la mise en vigueur du décret pontifical, relatif à l'admission des enfants à la première communion, le nombre des petits communiants dans notre paroisse sera de plus de 50.

La retraite de paroisse commencera le 5 mars et durera jusqu'au 12 mars inclus.

—o—

VILLENEUVE, ALTA.

Election d'un conseiller.—Les bonnes routes.

A une assemblée tenue dernièrement pour l'élection d'un conseiller, le sympathique M. Gomoclos a été nommé à l'unanimité. La direction des travaux d'amélioration locale ne pouvait être confiée à de meilleures mains. Nous voulons tous de bonnes routes à Villeneuve et il n'y a pas de doute que nous arriverons bientôt à posséder les meilleures voies de communication de la région.

Notre conseiller s'est rendu dernièrement à l'assemblée du conseil à Spruce Grove, au cours de laquelle d'excellentes mesures ont été prises.

ST-HIPPOLYTE, SASK.

La fondation de St. Hippolyte.— Le Rév. M. J. B. Juillon.—Les pionniers de la paroisse.

Pendant quelques mois, de nombreuses occupations nous ont empêché de vous faire parvenir régulièrement des nouvelles de notre région. Grâce, cependant, à la fondation récente d'un comité spécial, nous serons en mesure, dorénavant, de vous faire parvenir chaque semaine les nouvelles les plus importantes de la région.

Nous croyons intéressant, aujourd'hui, pour vos nombreux lecteurs, de résumer brièvement l'histoire de la fondation de la jeune paroisse de St. Hippolyte.

Vers la fin de juillet 1905, un jeune prêtre, récemment arrivé de France, l'abbé J. B. Juillon, poussait une reconnaissance au Nord Ouest de Battleford-North. A environ 35 milles de cette jeune ville, il rencontra quelques Canadiens-Français, établis entre le lac Boue Blanche, et la rivière Tortue. La prairie n'était encore qu'un désert, mais c'était un désert splendide, plat, avec un peu de bois, beaucoup de foin et de l'eau excellente partout.

Isolés, loin d'un clocher d'église et visités seulement de temps à autre par le R. P. Cochin, du lac Brochet,—plus connu sous le nom de "Jack Fish Lake"—, nos compatriotes accueillirent avec bonheur l'annonce qu'ils allaient avoir un prêtre et qu'une paroisse serait formée s'ils le désiraient.

Après un court voyage à Prince Albert, —le temps d'exposer ses projets à Mgr. Pascal, et de prendre ses bagages—, le jeune missionnaire se fixait définitivement, au nouveau centre, vers le 15 aout 1905.

Les pionniers catholiques, arrivés ici avant le prêtre, étaient MM. Abraham Bélanger, et Jos Nolin, tous deux établis éleveurs sur les bords de la rivière Tortue; L. Adam, J. Leclerc et sa famille, Mme Roy, MM. Alphonse et Stanislas Vallière, J.B. Giguière, Xavier, Eusèbe et Narcisse Bolduc et Jos. Couillard; ces derniers avaient été amenés de Minneapolis par le Rév. P. Vachon.

Le Rév. M. Juillon amena avec lui quatre de ses compatriotes, dont l'un était son frère. Avec les familles de MM. Venance, Nadon et Perron, arrivés depuis un mois, ce fut là le petit groupe de catholiques qui formèrent, aux débuts, la paroisse de St-Hippolyte.

Grâce à ces débuts,— hardis peut-être—, c'est aujourd'hui une paroisse homogène, où l'union est parfaite, composée en très grande majorité de catholiques de langue française.

"St. Hippolyte en 1911" formera le sujet de notre prochaine correspondance.

—o—

BROSSEAU, ALTA.

Une intéressante soirée au profit de l'église.— Une recette de $130.— Une paroisse d'avenir.

Dimanche dernier les paroissiens de St-Laurent donnaient un grand concert avec souper au panier, le tout au profit de l'église.

Malgré le froid et la grippe, l'assistance fut nombreuse et le résultat des plus satisfaisants.

Trois jolies pièces avaient été préparées par les jeunes gens et les enfants et obtinrent un plein succès. F. Boileau et J. Rioux se révélèrent acteurs dans leur pièce du *Docteur* et les francs rires qu'il provoquèrent leurs meilleurs applaudissement et leur récompense.

Le *Noël* joué par une douzaine de charmants enfants fut toute une révélation; on allait de surprise en surprise et l'apparition de l'enfant Jésus se montrant d'abord en haillons puis en vêtements éblouissants eut jeté la troupe dans un ravissement, frisant la crainte si un bel ange ne les avait rassurés bientôt.

Le chant fut des plus varié et l'on put admirer de belles voix qui chantèrent à ravir nos bonnes vieilles chansons.

Mais l'heure avançait rapidement et les paniers bleu-tendre et rose-tendre donnaient pas mal de distractions, disons aussi que c'était de vrais chefs d'oeuvre de goût et d'élégance, sans parler du contenu.



AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 27ème jour de février 1911, les quarts de section, aptes à être pris comme homesteads, des townships suivants pourront être enregistrés par les premiers demandeurs, remplissant les conditions exigées :

Townships	Rangs	Meridiens
65	10	4
66	10	4
65	11	4
66	11	4
65	12	4
66	12	4
69	13	4
61	13	4
69	15	4
68	16	4
69	16	4
62	17	4
63	17	4
64	17	4
69	17	4
67	18	4
69	18	4
68	19	4
69	19	4
61	21	4
68	21	4
69	21	4
61	22	4
	Except. ¼ S. O. 6	
69	22	4
64	25	4
65	25	4
66	25	4
67	25	4
68	25	4
64	26	4
65	26	4
66	26	4
67	26	4
68	26	4
63	27	4
	Except. L. B. 1296	
64	27	4
	" "	
65	27	4
67	27	4
68	27	4
65	1	5
66	1	5
63	3	5
	Except. L. B. 1318 & 1319	
49	8	5
	Except. L. B. 1371	
50	8	5
	Except. L. B. 1088	
50	9	5
50	10	5
	Except. L. B. 1122	
51	10	5
	Except. L. B. 1122	
53	10	5
54	10	5
56	15	5
55	16	5
56	17	5
54	21	5
54	22	5
51	23	5
	Except. partie de L. B	
50	25	5
	" "	
52	26	5

Le plan de chaque township ci-dessus peut être obtenu en s'adressant au secrétaire du ministère de l'Intérieur, Ottawa (Canada) sur remise de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton,
Province d'Alberta,
Ce 27 ème jour de janvier A. D. 1911
K. W. MACKENZIE
Agent des Terres du Dominion.

M. N. Despins s'acquita parfaitement de ses fonctions d'encanteur et l'entrain n'eut d'égal que la générosité des assistants. La vente finie on passa au tirage d'une belle grande poupée pour laquelle concouraient deux fillettes, elle fut gagnée par Agnès Lecerf qui rapporta $36.00 contre Marguerite Boileau qui en avait ramassé $21.00; on ne peut que féliciter ces deux petites filles et remercier leurs parents et leurs souscripteurs.

Le profit net de la soirée fut de $130, ce qui est beau, étant donné notre nombre restreint et les difficultés de l'année. Cette somme sera employée au profit de notre chère petite église dont la flèche s'élancera bientôt dans les airs pour indiquer à tous que Dieu est avec nous et protège notre belle localité.

Après nous être donné tant de mal pour construire, à peu près sans dette, cette église St-Laurent qui représente la somme assez ronde de $7,000, nous espérons que nos compatriotes viendront grossir notre nombre et prendre possession des belles terres qui sont à vendre à si bon compte; aussitôt que notre nombre le permettra nous construirons un couvent de Religieuses sur le beau terrain (10 acres), que M. Hopkins nous a gracieusement offert tout près de l'église. Il ne serait peut-être pas inutile d'ajouter que notre rivière conviendrait à merveille pour de jeunes compatriotes intelligents et courageux qui voudraient installer différentes industries pour l'avantage de la contrée.

—o—

NOTRE-DAME D'AUVERGNE, SASK.

Le froid rigoureux provoque des cas de misère.—Un nouveau district scolaire.—Le courrier deux fois par semaine.—Nouvelles diverses.

Nos concitoyens ont accueilli avec une faveur marquée la nouvelle, publiée par le *Courrier de l'Ouest*, relativement au chemin de fer Weyburn-Lethbridge.

—La température rigoureuse que nous subissons a été cause de beaucoup de misère. Plusieurs fermiers ont perdu des animaux. D'autres, faute d'une provision de charbon suffisante, ont été obligés de quitter leur domicile.

—La semaine dernière, M. Roy, agent d'immigration, est venu visiter une dizaine de familles de colons anglais qui sont dans la plus grande misère. Il a procuré aux uns du charbon, aux autres les aliments nécessaires à leur subsistance.

—Le docteur Kitchen, absent depuis novembre dernier, sera de retour à la fin de l'hiver.

—MM. L. Bonneville et L. Dupuis sont partis dernièrement pour Régina, avec l'intention de faire les démarches nécessaires pour la création d'un district scolaire à cinq milles à l'est d'ici.

—Cette semaine nous recevions quinze sacs de malle. A Noël nous en recevions vingt-sept. Une pétition vient d'être ouverte par les marchands dans le but d'obtenir, du Ministère des Postes, le courrier deux fois par semaine.

—A la fonte des neiges un nouveau magasin général, un restaurant et une boulangerie seront établis.

—On déclare que le Gouvernement provincial établira sous peu une ligne télégraphique entre Gravelbourg et Notre-Dame.

On parle également de l'établissement d'une ligne de chemin de fer du Canadian Northern, qui partirait de Swift Current pour venir aboutir au township 11, rang 10, à l'ouest du 3ième méridien.

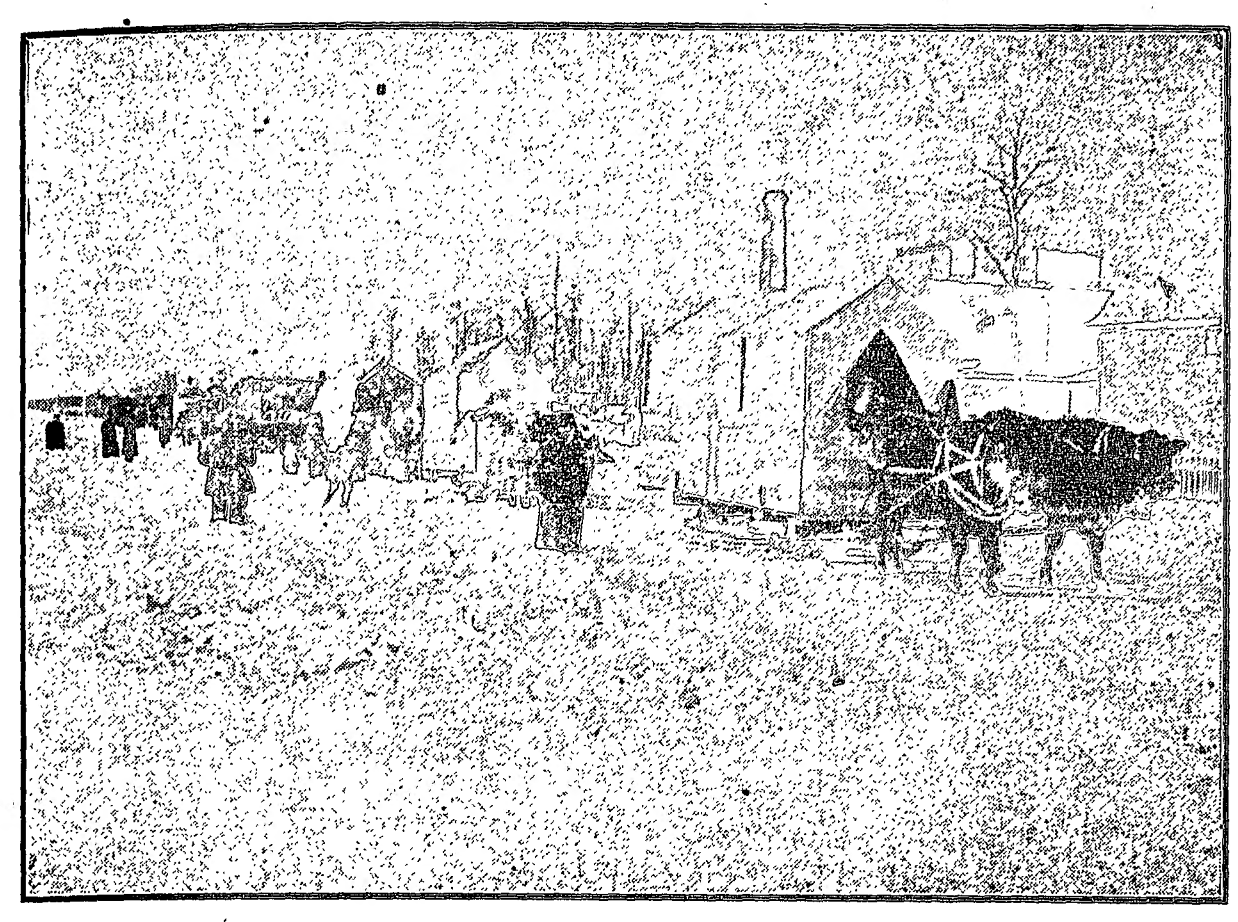
—Notre village aura bientôt son cercle de jeunes gens. Ce projet est accueilli avec enthousiasme par tous nos jeunes célibataires.

—Nos malades, MM. Nap. Carignan et Jos. Liboiron, se rétablissent peu à peu.

—Dernièrement M. Louis Borzie invitait les jeunes gens à un magnifique bal. Plusieurs artistes amateurs, parmi lesquels nous citerons MM. Alaine, Cuthbert, Laferrière et Al. Coulombe, firent les délices de l'assistance en interprétant de jolies chansons.

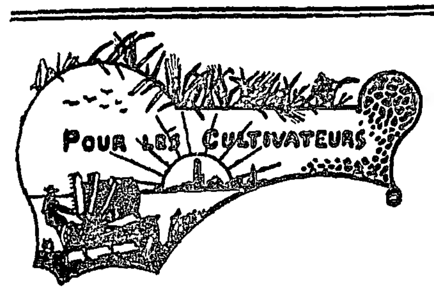
Melles Angélique et Rose Borzie servirent un excellent goutor.

En route pour la Grande Prairie



La très originale photographie, que nous offrons aujourd'hui, aux lecteurs du *Courrier de l'Ouest*, a été prise vendredi dernier au moment où un convoi de colons quittait Edmonton à destination de la Grande Prairie. Le convoi comprend dix-sept personnes, huit paires de boeufs et dix chevaux. Les colons [illegible] avec eux des provisions pour un an. Ils s'établiront sur 3,200 acres de terre dans les environs de "Beaver Lodge"

Le voyage d'Edmonton à la Grande Prairie, par le Petit Lac des Esclaves, durera un mois. D'autres convois de ce genre quitteront bientôt notre ville à destination de ces mêmes terres fécondes de la Grande Prairie, qui offrent tant d'attrait aux colons que n'effraient pas quelques mois de "vie de frontière"...



A propos d'aviculture

ELEMENTS DE SUCCES; CONSEILS PRATIQUES

Une exploitation avicole établie sur des bases rationnelles est certaine de réussir si l'on sait en prendre soin.

Il ne suffit pas de bien débuter, mais il faut encore veiller soigneusement à ce que le travail nécessaire à l'entretien des volailles se fasse régulièrement et avec persévérance.

Le débutant est toujours plein d'enthousiasme; tout est neuf, tout est beau, tout lui sourit; mais trop souvent, hélas! ce n'est qu'un feu de paille et bientôt la monotonie du travail, l'application que requiert une surveillance constante, ralentissent son ardeur et finissent par l'éteindre. Peu à peu il se relâche, néglige d'abord des détails qui lui paraissent insignifiants et en vient bientôt à négliger les soins les plus indispensables. Conséquemment l'entreprise souffre, décline et devient un fiasco.

Il importe de commencer modestement, après avoir mesuré, pesé, étudié minutieusement les possibilités d'une telle entreprise; après surtout avoir pris en sérieuse considération le capital dont on dispose et le degré d'expérience pratique de la personne en charge.

Une erreur très commune parmi les personnes n'ayant aucune expérience en aviculture, c'est d'employer la presque totalité de leur capital sur les bâtiments et les sujets. Quelqu'un pouvant disposer d'un capital de $1,000.00, agirait bien plus sagement en n'employant que la moitié de cette somme à la construction des poulaillers et à l'acquisition du troupeau et des accessoires, gardant le surplus pour la nourriture et les autres dépenses courantes.

Celui qui a charge d'une basse-cour doit savoir ce qu'il y a à faire et comment il faut s'y prendre. Le manque d'expérience est la cause de tant de dépenses inutiles, de temps et d'argent et d'un si grand nombre de petites pertes, que l'entreprise en souffre très vite et décline au lieu de se développer.

L'expérience a prouvé que les cultivateurs qui réussissent le mieux en aviculture sont ceux qui commencent sur une modeste échelle et n'augmentent leur troupeau qu'au fur et à mesure que le succès couronne leurs efforts.

ON NE SAURAIT TROP INSISTER SUR CE POINT, car nombre de gens hésitent à entreprendre un commerce quelconque sous le seul prétexte qu'ils ne connaissent rien à cette branche d'affaire. Cependant, quand il s'agit l'élevage de la volaille, la plupart s'imaginant qu'ils en savent toujours assez, tant cela leur semble facile, n'hésitent point à encourir des frais considérables pour une installation, comptant sur les poules pour suppléer à l'expérience et aux connaissances qui leur manquent.

Les volailles, comme tous les animaux de la ferme d'ailleurs, ne donnent des profits qu'en proportion des soins dont elles sont l'objet. On ne saurait les négliger en vain.

Les oeufs de la volaille sont une marchandise facile à écouler; la demande dépasse toujours de beaucoup la production.

Notre jeune pays a besoin d'un grand nombre d'établissements avicoles, et ils ne s'y multiplieront qu'à mesure que l'on comprendra mieux l'importance de les installer sur des bases rationnelles, et que l'on en constatera les merveilleux résultats.

Que ceux qui veulent réussir en aviculture se gardent bien d'essayer de faire de l'élevage avec de la volaille commune et de garder des oiseaux de toutes provenances. Ils choisiront, au contraire, des sujets de bonnes lignées dont ils sont certains de retirer du profit. De même, qu'un habile ouvrier donne toujours satisfaction à celui qui l'emploie, de même la volaille de race rapporte toujours des bénéfices à celui qui sait la choisir et en prendre soin.

Le trèfle, riche en azote et en matières minérales, est aussi efficace pour la production des oeufs que pour celle du lait. Ne le ménageons donc point à nos pondeuses.

Le charbon de bois est une excellente substance curative que l'on emploie avec succès pour corriger les affections des poules trop grasses. On le recommande également dans les maladies d'intestins chez les volailles. On doit le tenir à la portée des sujets dans un vase propre et exempt d'humidité. Un bon moyen de l'administrer, c'est de la mélanger, en petite quantité, à du grain moulu.

Lorsque les volailles semblent souffrir de quelque affection bilieuse de dyssenterie ou de constipation, c'est une indication très forte que le foie fonctionne mal. Lorsque les extrémités des barbillons et le sommet de la crête prennent une couleur rouge foncée terne, c'est une signe que les sujets souffrent d'indigestion. Les volailles en bonne santé ont toujours la crête et les barbillons d'un beau rouge brillant (excepté dans le temps de la mue.)

L'air pur, le soleil et l'exercice sont les meilleurs toniques que l'on puisse administrer aux volailles. Nous entendons par air pur, celui qui doit circuler librement et abondamment dans un local exposé au midi, d'une ventilation rationnelle. NE PERMETTANT AUCUN COURANT D'AIR. En été, les sujets ne doivent pas être exposés aux rayons trop ardents du soleil. On procure à la volaille, en hiver, un excellent exercice hygiénique indispensable, en lui distribuant le grain entier dans la litière sèche.

Aucun sujet, chez lequel on a remarqué quelque signe d'indisposition, de faiblesse, de retard dans le développement normal, ne doit être employé pour la reproduction.

L'accouplement d'individus de la même famille ou de la même lignée, est souvent la cause de bien des déboires que l'on éviterait souvent en redoublant d'attention sur ce point.

Pour obtenir, sur nos marchés, les prix les plus élevés, il faut tâcher d'assortir les oeufs et les sujets selon la grosseur, la couleur et la qualité. Les volailles mal tuées, mal troussées, ou de médiocre qualité, sont toujours les dernières vendues, et l'on est même souvent obligé de les sacrifier à perte; tandis que celles qui sont de qualité supérieure se vendent rapidement et à haut prix. Il n'y en a jamais assez pour satisfaire à la demande.

—o—

LES RICHESSES CANADIENNES

Le Troupeau de boeufs polaires.

Sait-on que le vaste île Melville, située au nord du Canada continental, nourrit dans ses pâturages un immense troupeau d'environ quinze mille boeufs polaires?...

M. Fabien Vanasse, historiographe des Croisières de l'"Arctic" nous donne de curieux détails sur ce troupeau canadien, dont l'établissement d'une ligne de navigation dans la baie d'Hudson pourrait aisément faire une source de richesse appréciable.

Il est facile d'apprécier la valeur économique du boeuf polaire. C'est depuis longtemps un luxueux article de commerce, bien connu sur les plus grands marchés du monde. La peau verte de l'animal se vend de dix à quarante piastres à Montréal. Elle obtient un prix encore beaucoup plus élevé sur les marchés de New York, de Paris, de Londres et de Moscou.

La fourrure du boeuf polaire est très recherchée pour l'aménagement confortable des voitures d'hiver. Elle est plus soyeuse et plus chaude que celle de l'ancien bison de nos prairies de l'Ouest. Sa laine, très douce, peut servir à la confection des tissus les plus fins et les plus riches. L'expérience en a été faite depuis plus d'un siècle en France. Nous en avons filé nous-mêmes, à bord de l'*Arctic*, en 1909 avec le rouet très primitif du pouce et de l'index. Nous ne prétendons pas en avoir tiré des brins de tissure et de chaîne aussi parfaits que ceux qui sortent du rouet; mais nous avons pu très facilement ravauder nos bas, au cours du voyage, et faire de ce ravaudage, ce que l'on pourrait appeler une "bonne job"! A l'état brut, cette laine en général est d'un gris-bleuâtre. Comme nous l'avons déjà dit on en trouve quelquefois de la blanche mais c'est très rare. Comme la laine de nos moutons, la laine du boeuf polaire est susceptible de prendre toutes les nuances et toutes les couleurs sous la chimie magique de l'industrie. Au cours de notre dernière croisière nous avons ramassé plusieurs sacs de cette laine, à l'île Melville, dans les prairies et sur les camps d'abbatage des chasseurs de l'*Arctic*. Nous en avons distribué une grande partie dans des familles de cultivateurs, à la campagne, afin de la faire filer et tisser. Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.

Chaque boeuf polaire peut donner en moyenne trois cents livres d'excellente viande pour le pot-au-feu. Avec ces donnees on peut facilement calculer la valeur réelle de cette partie du "roulant" d'animaux des îles arctiques. Nous portons à quinze mille le nombre des boeufs polaires qui vivent dans les pâturages de l'île Melville. C'est de cette île seule qu'il s'agit actuellement. Omettons la tête, les pattes et les entrailles de l'animal, bien que l'industrie puisse tirer encore de grands avantages de ces rognures. Mettant la valeur moyenne d'une peau verte à vingt-cinq piastres, cela donne, pour les quinze mille, un total de trois cent soixante-quinze mille piastres. En estimant à une moyenne de trois cents livres la portion comestible de chacun de ces animaux, nous arrivons à un total de quatre millions cinq cents livres pour les quinze mille. Il n'est pas exagéré de prétendre que cette viande obtiendrait aujourd'hui sur les marchés au moins la même faveur que celle de notre boeuf de boucherie, soit une moyenne de quinze cents la livre, c'est-à-dire une somme totale de six cent soixante-quinze mille piastres.

Mettons ces chiffres en tableau, pour plus de clarté.

Valeur de 15,000 peaux vertes	$375,000
Valeur de 4,500,000 lbs de viande à 15 cts.	675,000
Valeur totale	$1,050,000

La valeur économique seule du boeuf polaire est donc suffisante pour recommander cet animal à la protection la plus attentive et la plus efficace de la part des autorités gardiennes naturelles de la richesse nationale. Si on permettait aux chasseurs de pénétrer au milieu de ces troupeaux inoffensifs et sans aucune défiance contre la voracité humaine, il n'est pas nécessaire d'être prophète, pour prévoir qu'avant vingt ans, il n'y aurait plus un seul boeuf polaire dans le Canada arctique.

* * *

La chasse au boeuf polaire! Voilà la grande chasse!... C'est le rêve de tous les chasseurs, l'ambition de tous les explorateurs. voyons ce qu'elle vaut de gloire sportive...

Tout d'abord il faut se bien rappeler que le boeuf polaire vit toujours en troupeau dans ses pâturages de mousse. On le rencontre par bandes de dix, quinze, vingt et plus. Est-ce pour une meilleure protection contre les carnassiers du désert, ou par amour de la vie de famille? Peut-être pour les deux raisons à la fois. Dans tous les cas, il vit en troupeau; c'est le fait, peu importe le motif.

Dès qu'un troupeau est attaqué par les chasseurs, il se déploie en deux, et quelquefois en trois lignes de bataille—à la façon des fantassins de l'infanterie légère de Sa Majesté. Les taureaux sont au premier rang, les vaches prennent place en arrière des taureaux, et les veaux, à l'occasion, forment la troisième ligne en arrière de leurs mères. Au centre de la ligne de front, à quelques pas en avant, se tient le chef du troupeau .Quelquefois il y a deux commandants au poste d'honneur. l'un devant l'autre. Par de brefs bêlements ou par des signes de tête le chef commande la manoeuvre. Faut-il retraiter? Sur un signe du chef tout le troupeau se retire, comme un bataillon en retraite. Dans ce mouvement de retraite les veaux forment la ligne de l'avant, et les mères suivent, les taureaux restent en arrière, à quelque distance des deux lignes de front. C'est l'arrière-garde qui supporte le feu de l'ennemi pour protéger la marche des mères et des enfants. Cette dernière stratégie de l'animal sauvage a quelque chose quasi d'humain qui commande l'admiration. Ce n'est plus ici le simple instinct naturel de la conservation que l'on trouve chez tous les animaux, c'est encore la manifestation héroïque, en pleine bataille, du respect et de la protection des faibles, les mères et les enfants, au moment du danger.

Comme cette chasse est facile et n'offre aucun danger, les victimes tombent dru.

Les chasseurs des expéditions de 1853 en ont abattu par douzaines, sur l'île Melville. Sverdrup a nourri son monde et ses chiens au boeuf polaire, pendant les deux années qu'il passa sur la côte sud-ouest d'Ellesmere. Ses chasseurs en ont tué des centaines par année. En une seule journée Peary en a tué 90. Au cours de la dernière expédition les chasseurs de l'*Arctic* en ont abattu 75 par simple plaisir; nos magasins regorgeaient de provisions.

Les allures pacifiques du boeuf polaire, le peu de défiance qu'il a de la cruauté humaine, tout cela ensemble fait qu'on l'aborde et qu'on le tue facilement. Une douzaine de chasseur, âpres à la curée comme ceux qui sont déjà descendus dans Melville, pourraient en moins d'un mois, exterminer du premier au dernier les 15,000 à 18,000 boeufs polaires de ces prairies.

Telle est donc la grande chasse au boeuf polaire. Comme on peut s'en rendre compte par ce qui précède, à part la curiosité qui s'attache naturellement aux manoeuvres stratégiques de l'animal, cette chasse n'a rien de mouvementé ni de bien passionnant. C'est tout simplement une tuerie froide et cruelle où les chances sont toutes du côté des tueurs. Le premier venu, qui serait subitement pris de la folie d'abattre à coups de fusil des vaches ou des moutons, dans un champ, n'aurait ni plus de difficulté, ni moins de gloire sportive, que les grands chasseurs du boeuf polaire. Le vrai chasseur dédaigne la proie facile. Il aime à gagner son gibier à la sueur de son front, comme à la justesse de son coup de feu.

* * *

Le boeuf polaire peut-il être domestiqué?

Au cours de notre hivernage de douze mois à l'île Melville (1908-1909) le personnel de l'*Arctic* a vécu, pour ainsi dire, au milieu de ces animaux. Et, à part la grande nuit de trois mois (nov. 1908 à fév. 1909) il ne s'est peut-être pas écoulé une semaine, sans que nous en vissions plusieurs troupeaux, sur les collines ou sur les plateaux qui bordent la voie "Hécla et Griper", où le navire avait ses quartiers. Ceux de nos compagnons qui allèrent en expédition le long des côtes à l'intérieur de l'île rapportent y avoir partout rencontré plusieurs troupeaux de trente, quarante et plus, de ces animaux. Au dire de tous, les boeufs se laissent facilement aborder. Plusieurs des hommes seraient même entrés au milieu de ces troupeaux, jouant avec les animaux, les flattant et essayant de s'en faire des montures. Et jamais l'animal n'a donné aucun signe de sauvagerie, ni de malice.

Cette douceur, ce laisser-faire presque déjà domestique, est certainement un indice que l'animal peut être facilement apprivoisé et même domestiqué. La petite génisse que nous avions à bord du bateau était moins farouche que les veaux de nos étables. Elle aimait à se faire caresser et répondait à son nom, chaque fois qu'on l'appelait.

Jusqu'à présent cet animal, d'une si grande valeur économique, n'a été qu'un sujet d'exploitation cruelle, par les baleiniers et les aventuriers qui fréquentent les régions arctiques. Le Canada a nourri au boeuf polaire tous les explorateurs du Nord, dans ces vingt-cinq dernières années. On voit dans les narrations des coureurs du désert qu'ils ont abattu ces animaux par centaines. C'est donc une nécessité pour notre pays, de mettre un terme à ces massacres annuels de la meilleure espèce de la faune arctique. Le Canada devrait de plus prendre les moyens de la protéger efficacement et faire un effort pour la domestiquer. La domesticité du boeuf polaire rendrait possible, et même facile, la création de plusieurs industries importantes dans les régions du Canada arctique.

FABIEN VANASSE.

—o—

COURS DU MARCHE D'EDMONTON.

Mardi, [illegible] février.

—CEREALES.—

Blé No. 1.	80c.
Blé No. 2.	78c.
Blé No. 3.	75c.
Blé No. 4.	72c.
Avoine	32 @ 35c.
Orge	40 @ 42c.

—FOIN—

Foin de marais	$9 @ $13.
Foin de côteau	$14 @ $18.
Mil	$18 @$22.

—BEURRE ET OEUFS.—

Oeufs conservés	40c.
Oeufs frais	50c.
Beurre	35c.

—ANIMAUX VIVANTS—

(Cours communiqué par la Cie Swift Canadian, North Edmonton).

Porcs de choix	7 1-4 c.
Jeunes boeufs	4 @ 5c.
Vaches grasses	3 1-2 @ 4 1-2c.
Veaux (selon poids)	3 1-2 @ 5c.

(Ces prix s'entendent en gare d'Edmonton, à quai.)



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration. sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes:**

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CHRONIQUE LOCALE

UN MARIAGE.

O'Connor—Pomerleau.

Lundi dernier avait lieu, à l'église paroissiale de St-Joachim, le mariage de Melle Anna Pomerleau, fille de notre concitoyen bien connu, M. J. N. Pomerleau, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, avec M. Frank J. O'Connor.

Favorisés par une température superbe, les invités se rendirent à l'église dans quatre automobiles.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. P. Naëssens, curé de la paroisse, en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Après la cérémonie religieuse, un grand dîner fut servi dans la salle à manger de l'Hôtel Richelieu, superbement décorée pour la circonstance. Les invités étaient au nombre d'une quarantaine, parmi lesquels nous citerons les RR. PP. Naëssens, Beaudry, Cozanet, Murphy; M. et Mme C. Gallagher, M. et Mme D. Paradis, M. et Melle Louis Dupont, M. et Mme J. Bilodeau, M. et Mme R. Condon, etc.

Au dessert les Rév. Pères, ainsi que quelques autres invités, prononcèrent de fort jolis discours de circonstance.

Les témoins étaient, pour la mariée, son père, M. J. N. Pomerleau, pour le marié, M. W. Loomis. Melle Eva Bilodeau et M. Nap. Pomerleau, frère de la mariée, étaient fille et garçon d'honneur.

Les nouveaux époux ont reçu de riches et nombreux cadeaux.

M. et Mme O'Connor sont partis le même soir, pour Winnipeg, Chicago, Détroit, Buffalo, New-York et Montréal, en voyage de noces.

Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

———o———

M. J. E. Léonard, de la compagnie "Dominion Cigar Stores", est de retour d'un voyage en Colombie Britannique.

———

M. A. Archambeault vient d'entrer au service de M. J. A. McNeil pour tenir le comptoir de tabacs et de journaux à l'Hôtel Windsor.

———

M. E. R. Dame, agent de la compagnie d'assurance "Metropolitan", est de retour à Edmonton après un voyage de trois semaines à New-York. M. Dame est allé assister à l'assemblée des agents de la compagnie au siège social a New-York. Il a dû cette distinction à ce qu'il a fait, au cours de l'année dernière, le chiffre d'affaires le plus important pour toute la division ouest de la compagnie.

———

M. Jos. Roy, autrefois de Morinville, et actuellement résidant à Yakima, Wash., vient de passer quelques semaines parmi nous, en voyage d'affaires. M. Jos. Roy vient de vendre sa propriété de Morinville à M. A. Denis, d'Edmonton.

Mme Lenseigne, également autrefois de Morinville, est venue de Yakima en même temps que M. Roy.

Les voyageurs, auxquels s'est joint M. Hubardeau, sont repartis cette semaine pour Yakima.

———

Notre concitoyen bien connu, M. Henri Dubord, vient de recevoir la triste nouvelle de la mort de sa petite fille Lucienne, âgée de 6 ans et demi, décédée à Montréal.

Mme Dubord était partie en voyage pour Montréal, il y a quelque temps, emmenant avec elle ses deux fillettes.

Nous offrons nos vives condoléances aux parents si tristement éprouvés.

———

MM. Fred. Lachance, Victor Detillieux et Frank Laterrière, de Vonda, Sask., étaient de passage à Edmonton la semaine dernière, en route pour Seattle.

———

M. Siméon Langlais, de Lamoureux, Alta., est de retour d'un voyage de 3 mois en province de Québec. M. Langlais a fait un excellent séjour dans la vieille province où il n'était pas retourné depuis 18 ans.

———

M. Francis Lemoine, entrepreneur, qui a construit le pont sur la Saskatchewan en 1898, est de passage à Edmonton, en voyage d'affaires. M. Lemoine est descendu à l'Hôtel Cecil.

———o———

L'AVENIR MINIER DE L'OUEST.

La région située à l'ouest d'Edmonton, le long de la voie ferrée du G. T. P., est appelée à un avenir minier de grande importance. Les gisements carbonifères sont d'une étendue insoupçonnée et dans le cours de quelques années on peut prévoir que l'extraction du charbon occupera des milliers de travailleurs.

La compagnie "Pembina Coal", dans laquelle est intéressé le duc de Sutherland, et qui a acquis récemment pour $1,100,000 de terrains carbonifères dans les environs d'Entwistle, vient de faire terminer la construction de 100 maisons sur ses propriétés, pour loger les mineurs qui seront mis à l'ouvrage au printemps. La compagnie emploiera 1,000 hommes dès le début de ses opérations.

———

A TRAVERS LA PASSE DE LA YELLOW HEAD.

Les entrepreneurs de la construction de la voie ferrée du G.T. P., à travers le col de la Yellow Head, MM. Foley, Welsh et Stewart, font de grands préparatifs pour la saison des travaux qui s'ouvrira dans quelques semaines.

Ils expédient journellement d'Edmonton, environ trente wagons de matériaux et de provision pour l'année de quatre mille travailleurs qu'ils emploieront durant la saison. Quatre wagons de dynamite et une dizaine de wagons de poudre noire se trouvent actuellement, sous bonne garde, dans les entrepôts de la compagnie à Edson. Cette énorme quantité d'explosifs sera utilisé pour ouvrir les tranchées dans la section des montagnes.

On aura une idée des provisions qui sont actuellement expédiées au pied des montagnes en apprenant que les haricots en conserve entrent pour 250,000 livres dans l'approvisionnement.

———

UNE VOIE FERREE POUR LA RIVIERE LA PAIX.

Une équipe de vingt hommes, sous la direction de M. A. T. Fraser, ingénieur divisionnaire de la compagnie du C.N.R., est actuellement occupée à définir le tracé d'une ligne de chemin de fer reliant la rivière La Paix à la voie transcontinentale du C.N.R. à un point distant d'environ 60 milles à l'ouest d'Edmonton.

On déclare que l'intention des autorités de la compagnie est de faire entreprendre la construction de cet embranchement dès cet été.

———o———

Une opinion américaine sur le duc de Connaught

Un des plus influents, des plus pondérés et des mieux renseignés sur les choses du Canada, des journaux américains, le *Boston Transcript* vient de publier un article intéressant sur la nomination de S. A. R., le duc de Connaught au poste de gouverneur-général du Canada.

Le *Transcript* ne voit pas que le duc de Connaught puisse avoir beaucoup de difficultés à remplir la charge de gouverneur-général. Un "nobleman" quelconque pourrait la remplir aussi bien qu'un prince du sang. Elle a déjà eu pour titulaire le marquis de Lorne, un gendre de la Reine. Le marquis et la princesse Louise, sa femme ont royalement rempli leurs fonctions sociales à Ottawa et se sont attiré beaucoup de sympathies personnelles. Mais si l'on a eu l'idée, en nommant le marquis de Lorne, d'enrayer le progrès de la démocratie au Canada, sa mission n'a pas eu de succès.

Et si le roi George espère, que son oncle, par son séjour à Ottawa, influencera la politique canadienne en lui donnant une direction essentiellement britannique, notre confrère doute beaucoup que ce résultat soit obtenu, malgré ce qu'en disent les journaux de Londres. Le Canada est virtuellement un pays autonome. Le gouverneur-général y règne, mais ne gouverne pas. Le pouvoir exécutif et administratif ne lui est pas dévolu; il appartient au premier ministre. Le Canada est d'un loyalisme parfait à la Grande-Bretagne, mais il l'est aussi à lui-même. Un gouverneur-général manquant de tact, qui se mettrait en travers une politique populaire au Canada, pourrait affaiblir dangereusement les liens qui rattachent le Canada à l'Empire.

Des journaux de Londres, ajoute le *Transcript*, croient voir que le choix du duc de Connaught a été dicté par le dessein d'enrayer le mouvement de rapprochement qui se produit entre le Canada et les Etats-Unis, et dont la dernière manifestation est la convention de réciprocité. C'est faire preuve d'ignorance de la politique et de la mentalité du peuple canadien, car cette convention a été négociée à Ottawa, dans l'absolue conviction que le Canada avait droit de la conclure et que le Canada est le meilleur juge de ce qui peut servir ses intérêts.

Puis le confrère américain fait le portrait intellectuel du duc de Connaught, dont il reconnaît les qualités éminentes et loue son caractère moral, sans tache. C'est un excellent militaire, très populaire dans l'armée, où il a exercé de hauts commandements. La duchesse de Connaught, princesse Louise de Prusse, fille du feu prince Frédéric-Charles, ne serait pas très populaire dans la société aristocratique anglaise où on la trouverait trop imbue des idées de prérogatives de la famille Hohenzollern. Il lui faudra modifier ces idées, si elle ne veut pas compromettre le prestige de son mari au Canada.

Et le *Transcript* termine en rappelant que le grand-père du duc de Connaught, le duc de Kent fut il y a plus d'un siècle, commandant en chef des forces militaires en Amérique du Nord.

———o———

M. J. A. McNeil, le marchand de tabac bien connu de l'avenue Jasper, fait faire d'importantes améliorations à son magasin qui se trouve considérablement agrandi.

M. McNeil annonce aux fumeurs de la ville et de la campagne qu'ils trouveront au No. 24. avenue Jasper ouest, tous les articles ou tabacs désirés. Réparations de pipes.

———o———

L'anniversaire de naissance de M. Alphonse Drolet a été l'occasion d'une charmante soirée, la semaine dernière.

Un groupe d'amis intimes se trouvèrent réunis et l'on passa les heures les plus charmantes à danser et jouer aux cartes. La réunion se prolongea jusqu'à une heure assez avancée, personne ne pouvant se résoudre à quitter une aussi agréable compagnie.

Les personnes présentes étaient: M. et Mme E. Bérubé, M. et Mme J. A. McNeil, M. et Mme Nap. Provost, Mme Ketchen, Melles Ernestine et Dora Bérubé, Elfrida Messier; MM. L. Arsenault, P. Dunn, M. Dauplaise, N. O. Paquette, Jules Déchene, H. Martin, Nap. Lafrenière, J. Jetté, J. Leblanc, J. G. Dufour.

———o———

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

pour l'école No. 1738 du village de Legal, Alta., un instituteur, ou une institutrice catholique, et capable d'enseigner également le français et l'anglais. Il est nécessaire que cet instituteur, ou cette institutrice, soit pourvu d'un diplôme valide pour l'Alberta, ou au moins d'un diplôme lui permettant d'obtenir un permis pour enseigner dans la province. Traitement $650.00 par année.

Adresser demande à M. J. B. Côté, Secrétaire-trésorier de l'arrondissement, Legal P. O., Alta.

DANS L'OUEST CANADIEN.

"L'Alberta-Centrale" Nouvelle brochure de colonisation.

Cette récente brochure est publiée au point de vue de la colonisation canadienne-française dans l'Ouest canadien.

Des milliers d'exemplaires seront distribués gratuitement à tous ceux qui désirent des renseignements sur les terrains donnés "gratis" par le gouvernement, ainsi que sur les avantages des fermes améliorées, situées près des grands centres commerciaux. Les demandes peuvent être faites personnellement, ou par lettre, au R. J. A. Ouellette, Bureau d'Immigration du Canada, No. 306, rue St-Antoine, Montréal.

Le Rév. Missionnaire Colonisateur de l'Alberta sera, d'ici au mois d'avril à la disposition des Canadiens-Français des Etats-Unis pour conférences privées ou publiques, ainsi que pour donner tous conseils ou renseignements nécessaires à nos compatriotes désireux de venir s'établir avec succès au milieu des leurs dans la grande et belle province de l'Alberta.

Les excursions à prix réduits commenceront en avril.

Canadiens-Français, si vous désirez faire un voyage pratique, fructueux et économique, allez voir le colonisateur de l'Alberta, 306 St-Antoine, Montréal, Qué.

(Communiqué)

———o———

SURTOUT PAS DE SANDWICHS.

Tandis que les prescriptions du comte-maréchal pour le couronnement de Georges V parvenaient aux intéressés, une recommandation verbale, émanant de Sandringham, commençait à circuler dans la haute société: "Surtout pas de sandwichs!"

Pour en saisir tout le sel, il faut savoir que les dames de l'aristocratie ne peuvent se couvrir de leur couronne que lorsque la souveraine porte la sienne. Or, au sacre d'Edouard VII, une comtesse bien connue pour son sens pratique, et son appétit transatlantique, fut terrifiée à la pensée de rester de longues heures à Westminster sans même prendre une tasse de thé; aussi, résolut-elle de mettre à profit les dispositions protocolaires.

Des sandwichs coupés en petits morceaux furent habilement disposés au fond de la couronne, et, le sourire aux lèvres, la noble dame se prépara à affronter les rigueurs de la cérémonie.

Dans la suite, prêta-t-elle aux sermons une oreille trop attentive? Grisée de musique, oublia-t-elle ses provisions de bouche? Le fait est qu'au moment précis où, sur un signe discret du maître des cérémonies, toutes les nobles dames voulurent mettre leurs couronnes, les sandwichs de la comtesse se répandirent sur ses épaules resplendissantes de diamants. Le scandale fut bref, mais complet. On espère qu'instruite par l'expérience, la noble dame ne pêchera plus par excès de prudence.

COUVENT STE ANNE

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat très florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants, aussi les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et francaise seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la
Rev. Mere Superieure.